

Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppel

Numéro 33 ~ Mai 2019

Institut Coppel

Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque

Comité d'honneur :

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

Laissons Faire

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

33^{ème} Numéro ~ Mai 2019



Sommaire

La modestie du laissez-faire, par Benoît Malbranche	5
Liberté et propriété, par Ludwig von Mises	8
Dossier : Proudhon vs. Molinari (Introduction — Critique des <i>Contradictions économiques</i> de Proudhon, par Molinari — Pièces supplémentaires.)	19
Recension critique : Gérard Minart, <i>Benjamin Constant économiste</i> , Paris, éditions L'Harmattan, 2019	50

La modestie du laissez-faire

Benoît Malbranque

Dans *La Présomption fatale. Les erreurs du socialisme* (1988), Friedrich A. Hayek analyse « la présomption fatale selon laquelle l'homme est capable de modeler à sa guise le monde qui l'entoure », présomption qui se nourrit d'une représentation fantasmée du passé humain, d'après laquelle les institutions sociales et économiques sont le produit d'un dessein délibéré de l'homme, et qui aboutit à l'arrogance de croire que ces combinaisons particulières ayant été une fois *faites*, peuvent être *refaites* à notre guise, selon des ambitions quelconques.

Cette présomption, qui se fonde sur une double erreur, s'oppose à la reconnaissance d'un ordre naturel supérieur et providentiel qu'il s'agit de comprendre et de suivre et qui fut théorisé pour la première fois par des auteurs français, Boisguilbert et le marquis d'Argenson notamment, sous le vocable de *laissez-faire*.

De nos jours, le laissez-faire est perçu par ses adversaires comme une philosophie de grands seigneurs, fruit d'un culte extrême de la science et de la raison, portées au-dessus des préoccupations humaines et morales. Correctement analysé, il apparaît toutefois originellement comme le cri d'une génération critique et même sceptique, qui, ayant eu le courage de comparer les ambitions de l'interventionnisme avec ses résultats, s'en est retournée à l'image réconfortante et optimiste de l'ordre naturel issu de Spinoza, Malebranche, et Leibnitz.

Pour les fondateurs du laissez-faire, les adeptes de l'intervention de l'autorité dans les relations sociales et économiques ne font au demeurant que troubler, renverser, retarder l'ordre naturel établi par la providence. L'observation juste des phénomènes force à reconnaître l'impuissance humaine, à rejeter les plans d'édification sociale et à embrasser plutôt une politique négative de non-agir — ainsi que nous l'enseigne le premier de ces théoriciens du laissez-faire, Pierre de Boisguilbert (1646-1714).

À regarder en face ce personnage, à écouter les témoignages que ses contemporains ont laissé de lui, il n'apparaît pas que la modestie ou l'humilité, essence du laissez-faire, aient été ses vertus premières. À l'audace de se déclarer le représentant du peuple et « l'avocat de tout ce qu'il y a de laboureurs et de commerçants dans le royaume »¹, Boisguilbert ajoute celle de prétendre avoir trouvé la clé pour rétablir l'état des finances en « deux heures de travail de messieurs les ministres »² ou en trois

¹ *Factum de la France*, 1707, in *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, Paris, INED, 1966, volume 2, p. 881

² D'après le sous-titre complet du *Factum de la France* de 1707.

heures de discussion avec le Contrôleur général Chamillart, qui fut honnêtement désarçonné par une confiance si insolente.

Les termes dans lesquels Boisguilbert nous propose un examen critique complet et une répudiation des pratiques gouvernementales courantes témoignent toutefois de la profonde humilité de sa démarche. Ainsi écrit-il, et nous soulignons : « Je maintiens qu'il ne faut que deux heures (pour rétablir les finances) parce que c'est une simple violence faite à la nature qu'il faut cesser *et non rien créer ou former de nouveau*. »¹ Boisguilbert n'est pas d'avis « *de rien mettre au hasard*, mais seulement de permettre au peuple d'être riche, de labourer et de commercer »². Pour ce faire, « il n'est pas question d'agir, *il est nécessaire seulement de cesser d'agir* avec une très grande violence que l'on fait à la nature, qui tend toujours à la liberté et à la perfection. »³ Aussi le laissez-faire de Boisguilbert, dont Hazel Van Dyke Roberts a pu dire qu'il était « l'expression d'une révolte contre les conditions et les restrictions impossibles » et contre la folie réglementaire⁴, apparaît-il d'emblée comme le rejet de l'ambition même que Hayek devait mettre plus tard au cœur de son ouvrage.

D'après Boisguilbert, l'artisanat, l'agriculture et le commerce ne peuvent s'épanouir que dans un climat libre, « sans intervention d'aucune autorité supérieure qui doit être bannie de toutes les productions de la terre, parce que *la nature, loin d'obéir à l'autorité des hommes, s'y montre toujours rebelle*, et ne manque jamais de punir l'outrage qu'on lui fait, par disettes et désolation »⁵. La main fatale que l'autorité porte aux choses qui ne dépendent pas d'elle et qui dépassent de beaucoup ses capacités de compréhension est la source de désordres qui ne sont si funestes que parce qu'ils découlent d'une erreur humaine et par suite évitable.

Le spectacle qui, un demi-siècle plus tard, s'offrit aux yeux du marquis d'Argenson (1694-1757) était tristement similaire et fit naître dans l'esprit de ce généreux penseur des conclusions également semblables. Fatigué à la vue de toutes ces choses qui « vont encore passablement aujourd'hui, par la seule raison qu'elles ont échappé jusqu'à présent à une prétendue police législative, qui retarde les progrès au lieu de les avancer »⁶, le marquis d'Argenson défendait l'alternative simple et profondément modeste du non-agir, une attitude peu en phase avec la vanité naturelle des ministres mais qui devait permettre l'avancée de l'humanité vers des conditions de plus en plus satisfaisantes et heureuses, au travers d'un processus de découverte tel qu'analysé plus tard par Hayek. « Laissez faire, écrivait-il, telle devrait être la devise de toute puissance publique, depuis que le monde est civilisé. Les hommes sont sortis de la barbarie, ils

¹ Lettre de Boisguilbert à Chamillart, 18 juillet 1703, in *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, op. cit., volume 1, p. 292

² *Détail de la France*, 1695, in *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, op. cit., volume 2, p. 654

³ *Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fausse idée qui règne dans le monde à l'égard de ces trois articles*, 1707, in *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, op. cit., volume 2, p. 1005.

⁴ Hazel Van Dyke Roberts, *Boisguilbert, economist of the reign of Louis XIV*, New York, Columbia University Press, 1935, p. ix

⁵ *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains, tant par rapport au public, qu'à toutes les conditions d'un État*, 1707, in *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, op. cit., volume 2, p. 871

⁶ *Journal économique*, avril 1751, p. 107

cultivent très bien les arts ; ils ont des lois, des modèles, *des essais en tout genre pour connaître quelles sont les bonnes pratiques*. Laissez-les faire, et vous observerez que là où l'on suit le mieux cette maxime, tout s'en ressent. Dans les Républiques, les patrimoines particuliers engraisent et fleurissent ; chacun y jouit de son bien ; on y voit prospérer les arts utiles. Il en est de même dans nos pays d'État : *tout ce qui échappe à l'autorité et laisse l'action de l'homme plus libre, prend son essor et fructifie.* »¹ Plutôt que de « forcer les Français à devenir heureux », pour paraphraser un vers de la *Henriade*, en s'engageant toujours davantage dans la voie d'une arrogante administration du monde et des choses, il faut cultiver la pratique modeste du laissez-faire. « Laissez libre, et tout ira bien »² ; « Qu'on laisse faire, et il n'arrivera jamais de disette de blé dans un pays où les ports seront ouverts »³, etc.

De tout ceci découlent deux conclusions importantes. La première, que, quoique Hayek ait prétendu que la France avait essentiellement donné naissance au constructivisme rationaliste, hérité de Descartes, il apparaît que la tradition de l'ordre spontané qu'il prétendait d'origine britannique et plus spécifiquement écossaise est plutôt à mettre au crédit des auteurs français antérieurs, comme Boisguilbert ou d'Argenson. Ensuite, qu'il est tangible que la promotion d'un ordre naturel et de la non-intervention de l'autorité dans le fonctionnement des institutions sociales et économiques provient bien plutôt de la reconnaissance de la limite de notre raison et de l'incapacité qui est la nôtre de comprendre les phénomènes complexes de la coopération sociale et d'agir sur eux de manière à obtenir des résultats en phase avec nos intentions, que du supposé despotisme de la raison qu'on dit être à l'origine des préceptes du libéralisme.

¹ *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson*, édition Jannet, Paris, 1858, tome V, p. 364

² *Ibid.*, p. 136

³ *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France, comparé à celui des autres États*, 2^e édition, 1784, p. 267

Liberté et propriété

Ludwig von Mises¹

À la fin du dix-huitième siècle, prévalaient deux idées de la liberté, chacune d'elles étant très différente de ce à quoi nous pensons lorsque nous nous référons aujourd'hui à la liberté. La première de ces conceptions était purement académique et ne pouvait être appliquée à la conduite des affaires politiques. C'était une idée dérivée des livres des anciens, dont l'étude était la somme et la substance de l'enseignement supérieur. Aux yeux des auteurs grecs et romains, la liberté ne devait pas être accordée à tous les hommes. C'était le privilège de la minorité devant être soustrait à la majorité. Ce que les Grecs appelaient démocratie, à la lumière de la terminologie contemporaine, n'était pas ce que Lincoln appelait le gouvernement par le peuple, mais l'oligarchie, la souveraineté de citoyens de plein droit au sein d'une communauté dans laquelle les masses étaient les métèques ou les esclaves, même si cette liberté plutôt limitée, après le quatrième siècle avant Jésus-Christ, n'était pas considérée par les philosophes, les historiens, et les orateurs comme une pratique constitutionnelle institutionnalisée. Telle qu'ils la voyaient, c'était une caractéristique du passé irrémédiablement perdue. Ils se lamentaient de cet âge d'or révolu mais ignoraient le moyen d'y faire retour.

La deuxième conception de la liberté n'était pas moins oligarchique bien qu'elle ne fût inspirée par aucune réminiscence littéraire. C'était l'ambition de l'aristocratie terrienne, et parfois aussi des patriciens des villes, que de préserver leurs privilèges contre la montée de l'absolutisme. En de nombreux endroits d'Europe continentale, les princes restaient les vainqueurs de ces conflits. En Angleterre et aux Pays-Bas seulement, la petite noblesse et les patriciens urbains avaient réussi à défaire les dynasties. Mais ils n'avaient pas gagné la liberté pour tous, uniquement pour une élite, une minorité du peuple.

Nous ne devons pas taxer d'hypocrisie les hommes qui, à cette époque, louaient la liberté, alors qu'ils préservaient les incapacités légales du grand nombre, même la servitude et l'esclavage. Ils étaient confrontés à un problème qu'ils ne savaient pas résoudre de manière satisfaisante. Le système de production traditionnel était trop faible pour une population en augmentation continue. Le nombre d'individus auxquels les méthodes précapitalistes de l'agriculture et de l'artisanat ne laissaient, au sens strict du terme, aucune place, s'accroissait. Ces individus en surnombre mouraient de faim. Ils étaient une menace pour préserver l'ordre existant de la société et, long-

¹ Allocution prononcée à l'Université de Princeton, en octobre 1958, pour la 9^e réunion de la Société du Mont Pèlerin. — Traduction inédite par Sébastien Viguier.

temps, nul n'a pensé à un autre ordre, à un état de choses qui aurait pu nourrir tous ces pauvres damnés. Il n'était pas question de leur accorder la plénitude de leurs droits civils, et encore moins leur permettre de participer à la conduite des affaires de l'État. Le seul expédient connu des gouvernants était le recours à la force pour qu'ils restent calmes.

II.

Le système de production précapitaliste était restrictif. Son fondement historique était la conquête militaire. Les rois victorieux avaient donné la terre à leurs vassaux. Ces aristocrates étaient, au sens littéral du mot des seigneurs, puisqu'ils ne dépendaient pas du soutien de consommateurs achetant ou s'abstenant d'acheter sur un marché. Par ailleurs, ils étaient eux-mêmes les principaux clients d'industries qui, sous le système de la guilde, étaient organisées selon un schéma corporatiste. Celui-ci était opposé à l'innovation. Il interdisait que l'on déviât des méthodes de production traditionnelles. Le nombre d'individus pour lesquels il y avait du travail, même dans l'agriculture ou dans les arts et l'artisanat, était limité. Dans ces conditions, les hommes devaient découvrir, pour parler comme Malthus, qu'« au banquet de la nature, il n'y a pas de couvert pour [eux] » et « qu'elle [leur] ordonne de partir »¹. Mais certains de ces parias se débrouillaient pour survivre, avaient des enfants, et ne cessaient de faire grossir désespérément le nombre d'indigents.

Puis, vint le capitalisme. Il est habituel de voir les innovations radicales apportées par le capitalisme dans la substitution de l'usine mécanisée aux méthodes plus primitives et moins efficaces des échoppes des artisans. C'est une vue plutôt superficielle. Le capitalisme se distingue des méthodes de production précapitalistes par le principe nouveau du marketing. Le capitalisme n'est pas simplement une production de masse, mais une production de masse destinée à satisfaire les besoins des masses. Les arts et l'artisanat d'antan avaient exclusivement pourvu aux désirs de ceux qui étaient aisés. Mais les usines produisaient des biens bon marché pour le grand nombre. Les premières usines furent conçues pour servir les masses, les mêmes couches de la population qui travaillaient dans les usines. Elles le faisaient en les fournissant directement ou indirectement en exportant et en leur donnant ainsi des nourritures et des produits étrangers de première nécessité. Ce principe du marketing était la marque du capitalisme à ses débuts tout comme elle est la marque du capitalisme aujourd'hui. Les employés sont eux-mêmes les clients consommant la plus grande part de la production. Ce sont les consommateurs souverains qui ont « toujours raison ». Qu'ils achètent ou n'achètent pas détermine ce qui doit être produit, dans quelle quantité et avec quelle qualité. En achetant ce qui leur convient le mieux, ils permettent à certaines entreprises de faire du profit et se développer alors que d'autres perdent de l'argent et périssent. Par là, ils remettent continuellement le contrôle des facteurs de production entre les mains de ces hommes d'affaires qui sont les plus à même de satisfaire leurs désirs. Dans le capitalisme, la propriété privée des facteurs de production est une fonction sociale. Les entrepreneurs, les capitalistes et les propriétaires terriens

¹ Thomas R. Malthus, *An Essay on the Principle of Population*, 2nd ed. (London, 1803), p. 531.

sont les mandataires des consommateurs, et leur mandat est révocable. Pour être riche, il ne suffit pas d'avoir économisé et accumulé du capital. Il est nécessaire de l'investir encore et encore dans ces secteurs qui répondent au mieux aux souhaits des consommateurs. Le marché est un plébiscite de tous les jours et évince inévitablement des rangs des personnes qui font du profit celles qui n'utilisent pas leur propriété selon les ordres donnés par le public. Mais les affaires, cible de la haine fanatique de tous les gouvernements contemporains et d'intellectuels autoproclamés, acquièrent et conservent leur grande taille parce qu'elles travaillent pour les masses. Les installations qui ne fournissent que des produits de luxe pour le petit nombre n'atteignent jamais une grande taille. L'échec des historiens et des politiciens du dix-neuvième siècle fut de ne pas réaliser que les travailleurs étaient les principaux consommateurs des produits de l'industrie. Selon ces derniers, le salarié était un homme travaillant durement pour le seul bénéfice d'une classe de loisir parasite. Ils pensaient que les usines avaient changé le sort des travailleurs manuels. S'ils avaient prêté attention aux statistiques, ils auraient aisément découvert que leur opinion n'était pas fondée. La mortalité infantile baissait, la durée de vie moyenne s'allongeait, la population croissait, et l'homme moyen jouissait de commodités dont l'individu aisé du passé ne rêvait même pas.

Cet enrichissement sans précédent des masses n'était qu'un résultat de la Révolution industrielle. Sa principale réalisation fut le transfert de la suprématie économique des propriétaires terriens à la totalité de la population. L'homme moyen n'était plus une bête de somme se satisfaisant des restes tombant des tables des riches. Les trois castes parias qui caractérisaient les époques précapitalistes — les esclaves, les serfs, et ces individus que les auteurs patristiques et scolastiques ainsi que la législation britannique du seizième siècle au dix-neuvième siècle appelaient les pauvres — disparurent. Leurs descendants, dans ce nouveau contexte économique, devinrent non seulement des travailleurs libres, mais des clients. Ce changement radical se reflétait dans l'insistance sur les marchés. Ce dont a besoin avant tout l'économie, c'est les marchés et encore les marchés. Tel était le mot d'ordre de l'entreprise capitaliste. Les marchés, c'est-à-dire les patrons, les acheteurs, les consommateurs. Dans le capitalisme, il y a une seule voie vers la richesse : servir mieux et moins cher les consommateurs que ne le font les autres.

Dans le magasin ou l'usine, le propriétaire — ou les corporations, le représentant des actionnaires, le président — est le patron. Mais la maîtrise n'est qu'apparente et conditionnelle. Elle est soumise à la suprématie des consommateurs. Le consommateur est roi, est le vrai patron, et le producteur est cuit s'il ne surpasse pas ses rivaux en servant mieux les consommateurs.

Cette grande transformation économique changea la face du monde. Elle transféra très tôt le pouvoir politique des mains d'une minorité privilégiée dans celles du peuple. L'émancipation industrielle fut suivie du droit de vote. L'homme moyen, auquel le marché avait donné le pouvoir de choisir entrepreneurs et capitalistes, acquit un pouvoir analogue en matière politique. Il devint un électeur.

D'éminents économistes, je pense d'abord à Frank A. Fetter, ont observé que le marché est une démocratie dans laquelle chaque *penny* donne le droit de voter. Il serait plus juste de dire que le gouvernement représentatif par le peuple est une tentative d'arranger les affaires constitutionnelles selon le modèle du marché, mais ce dessein ne peut jamais être entièrement réalisé. En matière politique, la volonté de la majorité prévaut toujours et les minorités doivent s'effacer. Elle sert aussi les minorités pourvu

qu'elles ne soient pas en nombre insuffisant au point de devenir négligeables. L'industrie du textile produit des vêtements non seulement pour les personnes normales mais aussi pour les personnes corpulentes, l'édition ne publie pas seulement des histoires policières et de western pour la masse mais aussi des livres pour des lecteurs avertis. Il y a une deuxième différence importante. Dans la sphère politique, il n'y a pour un individu ou un petit groupe d'individus, aucun moyen de désobéir à la volonté de la majorité. Mais sur le plan intellectuel, la propriété privée rend possible la rébellion. Le rebelle doit payer le prix de son indépendance ; il n'y a dans le monde aucun prix qui puisse être gagné sans sacrifices. Mais si un homme veut en payer le prix, il est libre de s'écarter de l'orthodoxie ou de la néo-orthodoxie en place. Quelle aurait été, dans la société socialiste, la situation d'hérétiques tels Kierkegaard, Schopenhauer, Veblen, ou Freud ? Quelle aurait été celle de Monet, Courbet, Walt Whitman, Rilke, ou Kafka ? De tout temps, les précurseurs de nouvelles manières de penser et d'agir ont pu exister parce que la propriété privée a rendu possible le mépris à l'égard des pratiques de la majorité. Seuls quelques-uns de ces dissidents étaient eux-mêmes suffisamment indépendants sur le plan économique pour défier le gouvernement et les opinions de la majorité. Mais ils trouvèrent dans le cadre de l'économie libre des personnes disposées à les aider et à les soutenir. Qu'aurait fait Marx sans son bienfaiteur, l'industriel Friedrich Engels ?

Ce qui vicie entièrement la critique socialiste du capitalisme est son échec à saisir, dans l'économie de marché, la souveraineté des consommateurs. Ils voient seulement l'organisation hiérarchique des divers plans et entreprises, et ne peuvent comprendre que le système du profit force l'entrepreneur à servir les consommateurs. En traitant avec leurs employeurs, les syndicats agissent comme si seules la malice et la cupidité pouvaient empêcher ce qu'ils nomment le *management* d'accorder des salaires plus élevés. Leur courte vue ne voit rien au-delà des portes de l'usine. Les syndicats et leurs sbires parlent de concentration du pouvoir économique, et ne comprennent pas que le pouvoir économique est ultimement entre les mains des acheteurs, dont les employés forment l'immense majorité. Leur incapacité à saisir les choses telles qu'elles sont est illustrée par des métaphores inappropriées telles que royaume industriel et duchés. Ils sont trop gourds pour percevoir la différence entre un roi souverain ou un duc qui ne pourrait être dépossédé que par un conquérant plus puissant, et un « roi en chocolat » qui trahit son « royaume » dès que les clients préfèrent se tourner vers un autre fournisseur. Cette distorsion est au principe de tous les plans socialistes. Si n'importe quel chef socialiste avait tenté de vivre en vendant des *hot dogs*, il aurait appris quelque chose quant à la souveraineté des clients. Mais ils étaient révolutionnaires professionnels et leur seul travail consistait à attiser la guerre civile. L'idéal de Lénine était de construire l'effort de production d'une nation sur le modèle du bureau de poste, un projet qui ne dépend pas des consommateurs, puisque ses déficits sont couverts par le prélèvement d'impôts obligatoires. « La société tout entière, disait-il, ne sera plus qu'un seul bureau et un seul atelier. »¹

¹ V.I. Lénine, *L'Etat et la Révolution*, Editions en langues étrangères, Moscou, 1967, p. 120.

Il ne voyait pas que la nature même du bureau et de l'atelier change complètement lorsqu'ils sont seuls au monde, et ne donnent plus aux individus l'opportunité de choisir parmi les produits et les services des différentes entreprises. Puisque sa cécité faisait qu'il lui était impossible de voir le rôle joué par le marché et les consommateurs en régime capitaliste, il ne pouvait voir la différence entre liberté et servitude. Puisque à ses yeux, les ouvriers n'étaient qu'ouvriers et non pas consommateurs, il pensait qu'ils étaient esclaves en régime capitaliste, et que leur statut ne changerait pas en nationalisant toutes les fabriques et les magasins. Le socialisme substitue la souveraineté du dictateur, ou du comité de dictateurs, à la souveraineté du consommateur. La souveraineté politique des citoyens disparaît aussi avec la souveraineté économique. Au plan de production unique qui annule toute planification de la part des consommateurs correspond dans la sphère constitutionnelle le principe du parti unique qui prive les citoyens de toute opportunité de planifier le cours des affaires publiques. La liberté est indivisible. Celui qui ne peut choisir entre les diverses marques de nourriture en conserves ou de savon, est aussi privé du pouvoir de choisir entre les divers partis politiques et programmes, et d'élire les titulaires. Il n'est plus un homme ; il devient un jouet entre les mains du grand ingénieur social. Même sa liberté d'élever sa progéniture sera emportée par l'eugénisme. Bien sûr, les leaders socialistes nous assurent que la tyrannie ne durera que le temps de la transition du capitalisme et du gouvernement représentatif au millénaire socialiste, lors de laquelle les besoins et les souhaits de chacun seront pleinement satisfaits¹. Le régime socialiste une fois « suffisamment sûr pour s'exposer à la critique », Mademoiselle Joan Robinson, éminente représentante de la nouvelle école de Cambridge, est assez aimable pour nous promettre que « même les sociétés philharmoniques indépendantes » pourront exister². Ainsi la liquidation de tous les dissidents est-elle la condition qui nous apportera ce que les communistes appellent liberté. De ce point de vue, nous pouvons aussi comprendre ce qu'un autre Anglais distingué, Monsieur J.G. Crowther, avait à l'esprit lorsqu'il louait l'inquisition puisque « la science en bénéficie quand elle protège une classe ascendante »³. La signification de tout cela est claire. Lorsqu'un peuple dans son ensemble s'inclinera docilement devant un dictateur, il ne restera plus de dissidents à liquider. Caligula, Torquemada, Robespierre seraient d'accord avec cette solution.

Les socialistes ont imaginé une révolution sémantique en convertissant la signification de mots en leur contraire. Dans le vocabulaire de la « novlangue », selon le mot de George Orwell, il y a une expression : « le principe du parti unique ». Etymologiquement, parti dérive du nom partie. La partie sans frères ne diffère plus de son antonyme, le tout. La partie est identique au tout. Un parti sans frères n'est pas un parti, et le principe du parti unique est en réalité le principe du sans parti. C'est la suppression de toute sorte d'opposition. La liberté implique le droit de choisir entre consentement et dissentiment. Mais, dans la novlangue, cela signifie l'obligation de consentir inconditionnellement et la stricte interdiction de contester. Ce renversement de la

¹ Karl Marx, *Critique du programme de Gotha*, Le livre de poche, 1973, p. 130.

² Joan Robinson, *Private Enterprise and Public Control*, English Universities Press, Ltd., s.d., pp. 13–14.

³ J.G. Crowther, *Social Relations of Science*, London, 1941, p. 333.

connotation traditionnelle des mots de la terminologie politique n'est pas une particularité du langage des communistes russes et de leurs disciples fascistes et nazis. L'ordre social qui, abolissant la propriété privée prive les consommateurs de leur autonomie et de leur indépendance, soumet par là même tout homme à la discrétion arbitraire d'un comité central de la planification, et ne pourrait gagner le soutien des masses s'il ne masquait pas sa nature. Les socialistes n'auraient jamais dupé les électeurs s'ils leur avaient ouvertement dit que leur but ultime était de les asservir. A des fins ésotériques, ils furent forcés pour la forme à l'appréciation traditionnelle de la liberté.

IV.

Cela était différent dans les discussions ésotériques au sein des premiers cercles de la grande conspiration. Les initiés ne dissimulaient pas leurs intentions concernant la liberté. Selon ces derniers, la liberté était certainement, de par le passé, un élément positif dans le cadre de la société bourgeoise, car elle leur donnait l'opportunité de mettre en œuvre leurs desseins. Mais une fois que le socialisme a triomphé, liberté de pensée et action individuelle autonome ne sont plus nécessaires. Tout changement à venir ne peut que dévier de l'état parfait auquel l'humanité est parvenue en atteignant le bonheur socialiste. Dans de telles conditions, il serait tout simplement insensé de tolérer la contestation.

La liberté, dit un bolchévique, est un préjugé bourgeois. L'homme ordinaire n'a pas d'idées personnelles, il n'écrit pas de livres, n'ourdit pas d'hérésie et n'invente pas de nouvelles méthodes de production. Il veut seulement profiter de la vie. Il n'a que faire des intérêts de classe des intellectuels dont la vie est celle de dissidents et d'innovateurs professionnels.

Cela est certainement le plus arrogant dédain à l'égard du simple citoyen dont on ait jamais fait preuve. Il n'est pas nécessaire de discuter ce point. Il n'est pas question de savoir si l'homme ordinaire peut ou non tirer avantage de la liberté de penser, de parler, et d'écrire des livres. La question est de savoir si le routinier paresseux profite ou non de la liberté garantie à ceux qui l'éclipsent en intelligence et en volonté. L'homme ordinaire peut regarder avec indifférence et même mépris les agissements des meilleurs. Mais il est heureux de jouir de tous les bénéfices que les efforts des innovateurs ont mis à sa disposition. Il ne comprend pas ce qui à ses yeux n'est que simple ergotage inepte. Mais dès que ses idées et ses théories sont utilisées par des hommes d'affaires entreprenants pour satisfaire certains de ses désirs latents, il s'empresse d'acquérir les nouveaux produits. L'homme ordinaire est sans nul doute le principal bénéficiaire de toutes les créations de la science et de la technologie modernes.

Il est vrai qu'un homme aux capacités intellectuelles moyennes n'a aucune chance de s'élever au niveau d'un capitaine d'industrie. Mais la souveraineté que le marché lui assigne dans les affaires économiques stimule les techniciens et les promoteurs pour adapter à son usage toutes les réalisations de la recherche scientifique. Seuls les individus dont l'horizon intellectuel ne va pas au-delà de l'organisation interne de l'usine, et qui ne se rendent pas compte des motivations des hommes d'affaires, sont incapables de remarquer ce fait.

Les admirateurs du système soviétique nous disent encore et toujours que la liberté n'est pas le bien suprême. Elle « n'en vaut pas la peine » si elle implique la pauvreté. À

leurs yeux, sacrifier la liberté pour la prospérité des masses se justifie pleinement. Mais, pour quelques individualistes récalcitrants, qui ne peuvent pas s'adapter aux manières de leurs semblables, tout le monde, en Russie, est parfaitement heureux. Laissons de côté la question de savoir si ce bonheur fut aussi partagé par les millions de paysans ukrainiens qui moururent de faim, par les détenus dans les camps de travaux forcés, et les dirigeants marxistes victimes de purges. Mais nous ne pouvons pas ignorer que le niveau de vie moyen dans les pays libres d'Occident était incomparablement plus élevé que dans l'est communiste. En délaissant la liberté comme prix à payer pour acquérir la prospérité, les Russes ont fait un mauvais calcul. Désormais, ils n'ont ni l'une ni l'autre.

V.

La philosophie romantique s'est nourrie de l'illusion que l'individu était libre dans les premiers temps de l'histoire et que le cours de l'évolution historique l'a privé de sa liberté première. Comme l'a vu Jean-Jacques Rousseau, la nature a donné aux hommes la liberté et la société l'a asservi. L'homme primitif était en effet à la merci de tout semblable plus fort qui pouvait donc lui arracher ses rares moyens de subsistance. Rien dans la nature ne peut porter le nom de liberté. Le concept de liberté se réfère toujours aux relations sociales entre les hommes. Il est vrai que la société ne peut pas réaliser le concept illusoire d'indépendance individuelle absolue. En société, chacun dépend de la contribution des autres à son bien-être, en échange de sa propre contribution à leur propre bien-être. La société est essentiellement l'échange réciproque de services. Tant que les individus ont la possibilité de choisir, ils sont libres. S'ils sont contraints par la violence ou violemment menacés d'accepter les termes d'un échange, et peu importe ce qu'ils en pensent, ils ne sont pas libres. Cet esclave n'est pas libre car le maître lui assigne précisément ses tâches et détermine ce qu'il doit recevoir s'il les accomplit.

Au regard de l'appareil social de répression et de coercition, l'Etat, il ne peut être question de liberté. L'Etat est essentiellement négation de la liberté. Il recourt à la violence ou à la menace de la violence afin de faire obéir tous les individus aux ordres du gouvernement, qu'ils le veuillent ou non. Tant que s'étend la juridiction de l'Etat, il y a coercition, non pas liberté. L'Etat est une institution nécessaire, le moyen de faire fonctionner harmonieusement le système de coopération sociale sans être perturbé par des actes de violence perpétrés par des gangsters, qu'ils soient d'origine intérieure ou extérieure. L'Etat, comme certains le disent, n'est pas un mal nécessaire. Ce n'est pas un mal, mais un moyen, le seul qui puisse rendre possible la coexistence des hommes pacifique. Mais c'est le contraire de la liberté. Il bat, emprisonne, pend. Quoi que fasse un Etat, il bénéficie ultimement du soutien des actions de policiers armés. S'il dirige une école ou un hôpital, les fonds nécessaires sont collectés par l'impôt, c'est-à-dire, des paiements perçus au détriment des citoyens.

Si nous tenons compte de ce qu'est la nature humaine, il ne peut y avoir de civilisation ni de paix sans que fonctionne l'appareil d'Etat coercitif, et l'Etat peut alors être considéré comme l'institution humaine la plus bénéfique. Mais demeure ce fait : l'Etat est répression et non liberté. La liberté ne se trouve que dans la sphère où l'Etat n'intervient pas. La liberté est toujours liberté contre l'Etat. C'est la restriction de l'intervention de l'Etat. Elle prévaut seulement dans les domaines où les citoyens ont la possibilité de choisir la manière dont ils veulent procéder. Les droits civils sont les

statuts qui circonscrivent précisément la sphère dans laquelle les hommes chargés des affaires publiques sont autorisés à restreindre la liberté d'action des individus.

L'objectif ultime que les hommes visent en instaurant l'Etat, c'est de rendre possible le fonctionnement d'un système social de coopération selon le principe de la division du travail. Si le système social voulu par les individus est le socialisme (communisme et planification), il n'y a aucune sphère de liberté. Tous les citoyens sont en chaque chose soumis aux ordres de l'Etat. L'Etat est un Etat total ; le régime est totalitaire. Seul l'Etat planifie et force chacun à se conduire selon ce plan unique. Dans l'économie de marché, les individus sont libres de choisir la manière dont ils veulent s'intégrer dans le cadre de la coopération sociale. Tant que la sphère du marché s'étend, les individus agissent spontanément. Dans ce système appelé laissez-faire, et que Ferdinand Lassalle décrit comme le gardien de nuit de l'Etat, il y a liberté, car il y a un domaine dans lequel les individus sont libres de planifier pour eux-mêmes.

Les socialistes doivent admettre qu'il ne peut y avoir de liberté dans un système socialiste. Mais ils tentent d'oblitérer la différence entre état servile et liberté économique en niant toute liberté à l'échange réciproque de biens et de services sur le marché. Tout échange est, selon les mots d'une école de juristes pro-socialistes, « une contrainte exercée sur la liberté des autres ». A leurs yeux, il n'y a aucune différence qui vaille la peine d'être mentionnée entre celui payant un impôt ou une amende requis par un magistrat, et celui achetant un journal ou son entrée au cinéma. En tous cas, l'homme est soumis au pouvoir d'Etat. Il n'est pas libre car, selon le professeur Hale, la liberté de l'homme signifie « l'absence de tout obstacle à l'utilisation de biens matériels. »¹ Cela signifie : je ne suis pas libre car une femme qui a tricoté un pull, peut-être comme cadeau d'anniversaire pour son mari, fait obstacle à mon utilisation. Je restreins moi-même la liberté des autres car j'objecte qu'ils utilisent ma brosse à dents. En agissant ainsi, selon cette doctrine, j'exerce mon pouvoir d'Etat privé, comparable au pouvoir de l'Etat, pouvoir qu'exerce ce dernier en emprisonnant un homme à Sing Sing.

Les partisans de cette grandiose doctrine en concluent que la liberté n'existe nulle part. Ils affirment que ce qu'ils appellent les pressions économiques ne diffèrent pas fondamentalement des pressions exercées par les maîtres sur leurs esclaves. Ils refusent ce qu'ils nomment le pouvoir d'Etat privé mais n'ont rien à objecter à la restriction de la liberté par les pouvoirs publics. Ils veulent concentrer l'ensemble des restrictions à la liberté entre les mains de l'Etat. Ils attaquent l'institution de la propriété privée et les lois qui, disent-ils, sont « prêtes à mettre en œuvre les droits de propriété, c'est-à-dire refuser la liberté à quiconque agit de manière à les violer »².

Une génération auparavant, les femmes au foyer préparaient la soupe en suivant les recettes de leurs grands-mères ou celles d'un livre de recettes. Aujourd'hui, nombre de femmes au foyer préfèrent acheter de la soupe en conserve, la faire réchauffer, et la servir à leurs familles. Mais selon nos doctes, l'industrie de la conserve est en situation de restreindre la liberté de la femme au foyer car, en demandant que la boîte de

¹ Robert L. Hale, *Freedom Through Law, Public Control of Private Governing Power*, New York, Columbia University, 1952, pp. 4 et suiv.

² *Ibid.*, p. 5.

conserve soit payée, elle fait obstacle à son utilisation. Ceux qui n'ont pas joui du privilège de suivre l'enseignement de ces éminents professeurs, diraient que le produit en conserve a été produit par la conserverie et, en le produisant, celle-ci a levé le plus grand obstacle à l'obtention et à l'utilisation d'une boîte de conserve, c'est-à-dire, son inexistence. L'essence d'un produit ne peut être gratifiante pour quiconque en n'existant pas. Mais ils ont tort, disent les doctes. L'entreprise domine la femme au foyer, détruit sa liberté individuelle par sa concentration de pouvoir excessive, et le devoir de l'Etat est d'empêcher une telle offense. Les entreprises, disons, sous les auspices de la Fondation Ford, autre membre de ce groupe, selon le professeur Berle, doivent être soumis au contrôle gouvernemental.¹

Pourquoi notre femme au foyer achète-t-elle le produit en conserve plutôt que s'accrocher aux méthodes de sa mère et de sa grand-mère ? Nul doute qu'elle pense que cette façon de faire est plus avantageuse pour elle que la manière traditionnelle. Personne ne la force. Il y avait des personnes, appelées intermédiaires financiers, promoteurs, capitalistes, spéculateurs, parieurs du marché boursier, qui ont eu l'idée de satisfaire le souhait latent de millions de femmes au foyer en investissant dans l'industrie de la conserve. Et il y a d'autres capitalistes égoïstes qui, dans d'autres centaines d'entreprises, fournissent aux consommateurs des centaines d'autres choses. Plus une entreprise sert le public, plus elle a de clients et plus elle se développe. Allez chez une famille américaine moyenne et vous verrez pour qui les rouages des machines tournent.

Dans un pays libre, on n'empêche personne de s'enrichir en servant mieux les consommateurs qu'ils ne le sont déjà. On n'a besoin que de cerveaux et de dur labeur. « La civilisation moderne, presque toutes les civilisations, se fonde sur le principe selon lequel on fabrique des choses qui satisfont ceux qui contentent le marché, et ne satisfont pas ceux qui n'y parviennent pas », dit Edwin Cahan, le dernier des grands économistes britanniques.² Toute cette discussion sur la concentration du pouvoir économique est vaine. Plus une entreprise est grosse, plus elle sert de personnes, plus elle dépend des désirs des consommateurs, du grand nombre, des masses. Le pouvoir économique, dans l'économie de marché, est entre les mains des consommateurs.

Le capitalisme n'est pas persévérance dans un état de production donné. Il est plutôt innovation incessante, tentatives journalières répétées d'améliorer l'approvisionnement des consommateurs en produits nouveaux, meilleurs, et meilleur marché. Tout état des activités de production est simplement transitoire. Ici, la tendance à supplanter ce qui est déjà accompli par quelque chose qui sert mieux le consommateur ne cesse de prévaloir. En régime capitalisme, il y a en conséquence une circulation continue des élites. Ce qui caractérise ceux que l'on appelle les capitaines d'industrie, c'est leur capacité à formuler de nouvelles idées et à les mettre en œuvre. Aussi grande une entreprise soit-elle, elle est condamnée, dès qu'elle ne réussit pas à répondre quotidiennement aux meilleures méthodes possibles pour servir les consommateurs, mais les politiciens et autres soi-disant réformateurs ne voient que la structure de

¹ A.A. Berle, Jr., *Economic Power and the Free Society, a Preliminary Discussion of the Corporation*, New York, The Fund for the Republic, 1954.

² Edwin Cannan, *An Economist's Protest*, London, 1928, pp. vi et suiv.

l'industrie telle qu'elle existe aujourd'hui. Ils pensent qu'ils sont suffisamment intelligents pour arracher le contrôle des usines actuelles au monde des affaires, et les diriger en adhérant à des routines établies. Alors que le nouveau venu ambitieux, qui sera l'entrepreneur de demain, est déjà en train de préparer des plans pour des choses inédites, tout ce qu'ils ont en tête c'est de faire des affaires en empruntant des sentiers déjà balisés. On ne connaît pas d'innovations industrielles conçues et mises en œuvre par des bureaucrates. Si l'on ne veut pas s'enfoncer dans la stagnation, on doit laisser la voie libre à ces inconnus d'aujourd'hui dont l'inventivité fait cheminer l'humanité vers des conditions de plus en plus satisfaisantes. Tel est le principal problème de l'organisation économique d'une nation.

La propriété privée des facteurs de production n'est pas restriction de la liberté de tous les autres de choisir ce qui leur convient le mieux. Au contraire, c'est le moyen de donner à l'homme ordinaire, en tant qu'acheteur, la suprématie en matière économique. C'est un moyen d'inciter les hommes les plus entreprenants d'une nation à exercer au mieux leurs capacités au service de tous.

VI.

Toutefois, on ne décrit pas entièrement les changements radicaux apportés par le capitalisme aux conditions de vie de l'homme ordinaire, si l'on considère seulement la suprématie dont il jouit sur le marché comme consommateur et dans les affaires publiques comme votant, avec l'amélioration sans précédent de son niveau de vie. Fait non moins important, le capitalisme lui a donné la possibilité d'économiser, d'accumuler, et d'investir du capital. L'écart qui, dans le monde précapitaliste et la société de castes séparait les propriétaires des pauvres sans un sou, a été réduit. Dans le passé, le saisonnier avait un salaire si bas qu'il ne pouvait guère économiser et, s'il le pouvait, il ne pouvait garder ses économies qu'en accumulant et cachant quelques pièces. En régime capitaliste, ses compétences rendent possible les économies, et des institutions lui permettent d'investir ses fonds. Une part non négligeable des capitaux des industries américaines est la contrepartie des économies des employés. En acquérant des fonds d'épargne, des polices d'assurance, des obligations et des actions, employeurs et employés gagnent intérêts et dividendes et sont donc, selon la terminologie marxiste, des exploités. L'homme ordinaire s'intéresse directement aux affaires florissantes, non seulement comme consommateur et employé, mais comme investisseur. Ici prévaut une tendance à effacer, dans une certaine mesure, la différence sensible entre ceux qui détiennent et ne détiennent pas les facteurs de production. Cette tendance ne peut bien sûr se développer que si l'économie n'est pas sabotée par de soi-disant politiques sociales. L'Etat providence avec ses méthodes d'argent facile, de généralisation du crédit, et d'inflation avouée, ne cesse de rogner toutes les demandes pouvant être payées en monnaie nationale. Les champions déclarés de l'homme ordinaire sont toujours guidés par l'idée obsolète selon laquelle une politique qui favorise les débiteurs aux dépens des créateurs est très bénéfique à la majorité. Leur incapacité à saisir les caractéristiques de l'économie de marché se manifeste aussi dans leur échec à voir que ceux qu'ils disent feindre d'aider sont les créateurs qui peuvent être épargnés, partisans d'une politique, et détenteurs d'obligations.

VII.

Le principe distinctif de la philosophie sociale occidentale est l'individualisme. Il vise à la création d'une sphère dans laquelle l'individu est libre de penser, choisir, et agir sans être contraint par l'intervention de l'appareil social de coercition et d'oppression, l'Etat. Tous les accomplissements spirituels et matériels de la civilisation occidentale ont été le résultat de la mise en œuvre de cette idée de liberté.

Cette doctrine, les politiques de l'individualisme et du capitalisme, son application à l'économie, n'ont besoin ni d'apologues ni de propagandistes. Les faits parlent d'eux-mêmes.

La défense du capitalisme et de la propriété privée se fonde aussi, exception faite de toute autre considération, sur l'incomparable efficacité de son effort productif. Cette efficacité permet au capitalisme de suivre l'accroissement rapide de la population en améliorant continuellement le niveau de vie. La prospérité progressive des masses qui en découle crée un environnement social dans lequel les individus les plus doués sont libres de donner à leurs semblables tout ce qu'ils peuvent. Le système social de la propriété privée et du gouvernement limité est le seul qui tende à civiliser tous ceux qui ont une capacité naturelle à acquérir une culture personnelle.

Dénigrer les accomplissements du capitalisme en observant qu'il y a des choses plus importantes pour l'humanité que des voitures plus grosses et plus rapides, des habitations équipées du chauffage central, de l'air conditionné, de réfrigérateurs, de machines à laver, et de postes de télévision, est un passe-temps gratuit. Il y a certainement des buts plus nobles et plus élevés à poursuivre. Mais ils sont précisément tels car ils ne peuvent être inspirés par une force extérieure, mais nécessitent la détermination et l'implication personnelles de l'individu. Ceux adressant ce reproche au capitalisme font preuve d'une vision simpliste et matérialiste en supposant que la culture morale et spirituelle pourrait être le fait de l'Etat ou de l'organisation des activités de production. A cet égard, ces facteurs externes sont à l'origine d'un environnement et de compétences offrant aux individus l'opportunité de travailler à leur perfectionnement et à leur édification personnels. Ce n'est pas la faute du capitalisme si les masses préfèrent un match de boxe à une représentation d'*Antigone* de Sophocle, le jazz aux symphonies de Beethoven, les bandes dessinées à la poésie. Mais il est certain que les conditions précapitalistes qui prévalent encore dans le monde ne rendent ces bonnes choses accessibles qu'à une petite minorité de personnes, le capitalisme donnant une chance au grand nombre de s'efforcer de les rechercher.

Quel que soit le regard porté sur le capitalisme, il n'y a aucune raison de se lamenter de la fin de la prétendue belle époque. Il est encore moins justifié de souhaiter des utopies totalitaires, que ce soit l'utopie nazie ou soviétique.

Nous ouvrons ce soir la neuvième rencontre de la Société du Mont Pèlerin. A cette occasion, il est bon de rappeler que ce genre de rencontre, où sont formulées des opinions contraires à celles de la majorité de nos contemporains et de leurs gouvernements, ne peuvent l'être que dans un climat de liberté, qui est la marque la plus précieuse de la civilisation occidentale. Espérons que ce droit au désaccord ne disparaîtra jamais.

Dossier : Proudhon vs. Molinari

I. Proudhon et les marges du réseau Guillaumin, d'après la correspondance du temps

Quoique socialiste, avoué et revendiqué, dans une acceptation originale du mot, Proudhon a entretenu des rapports particulièrement étroits avec la scène libérale française. Ce fait, peu connu, et qui n'est par exemple pas rappelé dans l'anthologie libérale de Proudhon aux Belles Lettres¹, mérite explication, d'autant qu'il permet seul de comprendre le ton railleur du morceau de Molinari que nous allons lire plus loin. La recension critique dont il s'agit se verra replacé ainsi dans un contexte plus général, celui du développement, dans le sens d'une radicalisation très ferme, de l'école libérale française de l'époque, sous la houlette de Bastiat et des proches partisans de sa doctrine et de sa méthode qui évoluaient dans son giron.

Esprit large, aux conceptions généreuses, Proudhon s'est aventuré dans des thématiques nombreuses qu'il a toujours prétendu dominer, mais qui n'ont pas toutes également profité de son énergie et de son originalité intellectuelle. Sa spécialité est restée l'économie politique, dont il avait approfondi les classiques, et qu'il a cultivé sans interruption sa vie durant. Économiste pour ainsi dire professionnel, à une époque où la chose n'existait qu'en fait, sans être bien reconnu ni par les économistes eux-mêmes ni par leur public, cet agitateur d'idées devait vouloir correspondre et se lier d'amitié avec ses collègues, quoiqu'il traçait des voies divergentes. Aussi, de même qu'en tant que socialiste il devait et il eut en effet des rapports avec ses frères d'armes (voir notamment sa controverse avec Marx), en tant qu'économiste il s'inséra dans un réseau qui lui tendit d'abord la main par bienveillance et par sympathie, avant que, se rigidifiant autour de principes directeurs clairs, sous l'impulsion de Molinari puis de Bastiat, il en soit définitivement excommunié.

La trajectoire tout à fait unique de Proudhon dans le mouvement libéral français des années 1840 s'explique par l'évolution de l'un comme de l'autre, et puisque l'on a déjà abondamment présenté l'économie politique libérale de ce temps, c'est à Proudhon lui-même, à sa vie et à ses idées, qu'il nous faut ici avoir recours, afin de transmettre, dans la mesure du possible, une représentation complète et vraie de cette curieuse affaire.

Né à Besançon en 1809, Proudhon fut élevé dans une pauvreté et un dénuement matériel qui aurait bien pu lui barrer la voie de tout savoir et de toute amélioration de

¹ Pierre-Joseph Proudhon, « *Liberté, partout et toujours* ». Textes choisis, ordonnés et présentés par Vincent Valentin, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

lui-même, s'il n'avait eu une grande opiniâtreté, une force de caractère et une forme de génie qu'il n'a d'ailleurs pas toujours su maîtriser. Après des études sommaires qu'il fut contraint d'abandonner faute de ressources, il trouva à s'employer auprès d'un éditeur, la maison Gauthier et Cie, à Besançon, en qualité d'ouvrier typographe. Profitant de cette activité pour former son esprit, il connut plusieurs succès avec l'Académie de Besançon qui distingua ses mérites tout en partageant quelques craintes sur le tempérament de l'auteur.

Il entra d'abord en scène en 1840 sur la question épineuse et centrale de la propriété, à laquelle Molinari aussi ne tarderait pas à accorder toute son attention¹. Proudhon entreprit de récuser l'opinion qui présentait la propriété privée comme bénéfique et naturelle dans un brûlot duquel on sortit cette formule fameuse : « La propriété, c'est le vol ». Économiste critique, Proudhon fonda beaucoup d'espoir sur cet écrit et sur sa lutte à mort contre la propriété. « Ou je m'aveugle, ou elle ne se relèvera jamais du coup qui lui sera bientôt porté » ; « Rien de pareil n'a été fait jusqu'à ce jour, pour la forme et pour le fond » écrivit-il à ses amis. ² L'ouvrage, qui devait laisser le public dans la consternation, se présentait comme une revue critique des théories libérales sur la propriété à laquelle se joignait, par bribes, un essai de dépassement. À peine ébauchée, cette partie positive était lacunaire ; la force du livre se trouvait dans les critiques que Proudhon adressait aux fondements de la société de marché qui s'était établie et dont il traquait les faiblesses avec la patience et la férocité d'un tigre. La conclusion de l'ouvrage, que la société actuelle devait être refondée, tout en embarrassant plus qu'autre chose en l'absence de plan de réformation, devait faire effet sur le lecteur en lui transmettant la conviction que les institutions sociales et économiques du temps étaient périmées ou que, pour le dire en une formule, le présent appartenait au passé. Aussi écrivait-il à Frédéric-Guillaume Bergmann : « Tu dois rire en me voyant cette extraordinaire confiance ; c'est, mon ami, que je ne connais rien dans les sciences, dont la découverte ait jamais produit un effet pareil à celui que la lecture de mon ouvrage est capable de produire. Je ne dis pas : *qu'il soit compris* ; je dis seulement : *qu'il soit lu*, et c'est fait de la vieille société. » ³

L'effet de son livre sur la propriété ne fut pas toutefois celui qu'il escomptait. Deux mois plus tard, il écrivait au même Bergmann : « On ne me lit pas, on me condamne. Jamais je n'ai vu tant d'animosité contre un auteur. » ⁴

Le livre avait bien des lacunes, dont nous avons rappelé la principale : une partie positive très lacunaires. Les limites de la démarche de Proudhon provenaient de son caractère même. Animé par une férocité et une passion consumante, Proudhon se lançait dans des combats de grande envergure sans avoir établi pour lui-même une position stable. Ses premiers travaux sur la propriété furent composés sur la base d'idées qui s'étaient présentées à lui après des réflexions hâtives et qui l'avaient séduit

¹ Souvenons-nous du titre complet de ses *Soirées de la rue Saint-Lazare* de 1849 : *Les soirées de la rue Saint-Lazare. Entretiens sur les lois économiques et défense de la propriété*.

² Lettre à Ackermann, 12 février 1840 ; *Œuvres complètes de Proudhon*, Paris, 1926, volume 4, p. 101 — Lettre à Bergmann, 22 février 1840, *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 189

³ Lettre à Bergmann, 3 mai 1840 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 213

⁴ Lettre à Bergmann, 22 juillet 1840 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 224

facilement, comme on séduit toujours facilement les âmes fortes mais trop passionnées. Déjà il reconnaissait : « Jusqu'au moment où j'entrepris de connaître à fond la pierre angulaire de la politique, je n'en avais réellement aucune idée ; j'étais à cet égard dans les mêmes ténèbres où sont plongés tous mes semblables », sentiment qui se maintiendrait par la suite et qu'il éprouverait pour plusieurs livres subséquents. ²

Une autre source des défauts intrinsèques des écrits du jeune Proudhon mérite aussi la mention, je veux parler des contraintes matérielles qui accablaient son existence, et dont on trouve à chaque pas la preuve : d'un côté il marchandait son talent, vend son travail au plus offrant, d'un autre, presque anecdotiquement, sa correspondance se ralentit à certaines occasions à cause du prix des timbres. ³ Ce dénuement, qui fut une constante malheureuse pour ce proscrit, paraît avoir été particulièrement féroce au temps de ses premiers écrits sur la propriété. En cette année 1840 qui voit la parution de son livre, il écrit à Bergmann : « Tu m'as vu pauvre l'année dernière ; cette année, si tu viens à Paris, tu me verras dans l'indigence »⁴. C'est en souvenir d'abord et avant tout de cette période que Proudhon pût dire plus tard : « Je sais ce que c'est, la misère ; j'y ai vécu. »⁵

Cela étant posé, il ne faut pas en vouloir à Proudhon d'avoir à bien des endroits forcé les traits. Contraint sans cesse de mettre de côté ses travaux littéraires pour continuer à gagner son pain, il n'eut pas le loisir de mettre bout à bout, dans le calme d'une retraite solitaire, les différents pans de son système. Ainsi, si sa pensée manque parfois de cohérences, si des errements se font remarquer par endroits, ou même si des *contradictions*, qu'il a tant combattues, s'y rencontrent, il faut l'en accuser, certainement, mais tout en gardant à l'esprit que les conditions de production de son œuvre les rendaient presque irrésistibles. Qu'on relise la lettre touchante qu'il écrivit en février 1844 à Joseph Garnier ; il raconte notamment : « Une fois la campagne terminée pour la batellerie sur Saône, les affaires de mes patrons m'ont appelé en Alsace ; là, tantôt plaideur, tantôt négociateur, courant sans cesse de Mulhouse à Strasbourg, et de Bâle à Colmar, c'est à peine si j'ai pu recueillir, à travers les filatures et les chantiers du pays, quelques observations économiques. Telle est ma vie depuis six mois que votre lettre, monsieur, m'a tout désorienté. Je ne sais plus de quoi j'ai eu l'honneur de vous écrire ; je me trouve même aujourd'hui, pour la troisième ou quatrième fois de ma vie, avoir oublié tout ce que j'avais appris d'économie politique. Ainsi je vais : travaillant à bâtons rompus, j'ai besoin, chaque fois qu'il me prend fantaisie d'écrire,

¹ Lettre à Bergmann, 3 mai 1840 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 212

² En 1863, il confia ainsi : « en 1840, j'ignorais la solution du problème de la propriété » (Lettre à M. Clerc, 16 mars 1863 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome XII, p. 372) D'un autre livre, sur la *Création de l'ordre*, il dira en 1847 à Darimon : « c'est un livre manqué ; j'ai voulu faire une Encyclopédie, je ne savais rien. » (*Œuvres de Proudhon, nouvelle édition, De la création de l'ordre dans l'humanité*, tome second, éditions Tops/H. Trinquier, 2000, p. 16). Je ne sais s'il faut réprimander la témérité aveugle du temps de l'écriture, ou admirer la modestie et l'honnêteté qui lui succédèrent.

³ Cf. sa lettre du 12 février 1840 à son autre grand ami de jeunesse, Paul Ackermann : « Je vous prie de ne m'écrire, comme je fais pour vous, que par occasion. Un port de deux francs me gêne. » (*Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 186)

⁴ Lettre à Bergmann, 22 février 1840 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 187

⁵ Lettre à Charles Edmond, 22 août 1853 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome V, p. 218

de me r'apprendre tout moi-même, et de chercher où en sont les autres par-dessus le marché. »¹

En outre, Proudhon avait accouché d'une conception de la société future où les contradictions économiques du temps présent auraient été dépassées, et qui opérait en lui-même comme un contre-modèle permanent et séduisant. Sainte-Beuve, qui lui pardonne beaucoup, voit bien ce défaut : « Proudhon n'était pas un observateur sûr : il a trop de bile, elle lui colore les objets ; il a dans la tête toute une société future ; elle lui rend insupportable et odieuse la société présente. »²

Mais revenons à ce livre de 1840 contre la propriété, qui attira sur l'auteur des déclamations et lui fit obtenir peut-être plus d'adversaires que de lecteurs.

Au milieu du silence général de la presse, Adolphe Blanqui présenta du livre de la *Propriété* un compte-rendu critique mais conciliant devant l'Académie des Sciences morales et politiques. « On ne peut repousser un ouvrage avec plus d'égards et même d'éloges pour l'auteur » dira Proudhon.³ Celui-ci profita de l'occasion pour répondre à Blanqui. Il n'avait pas de peine à reconnaître qu'à ce moment il avait encore évolué dans ses idées — preuve qu'il n'avait encore rien de bien fixé et que ses réflexions avaient été hâtives. « Je viens d'écrire à M. Blanqui pour lui demander audience et le consulter, raconte-t-il à Bergmann : j'ai tant de choses neuves à dire que je puis me flatter que ceux qui m'ont le mieux lu ne savent encore rien. Véritablement la science sociale est infinie, c'est la révélation des secrets de la Providence dans les affaires de ce monde. Depuis quinze jours, j'ai appris tant de choses, j'ai soulevé un si large pan du voile, que j'en ai la vue troublée. Il me faut du repos ; il faut mûrir mon germe avant d'accoucher. »⁴ Il donna ses nouvelles idées dans son *Second mémoire ou Lettre à M. Blanqui*.

Blanqui, quoique critique envers les principes mis en avant par Proudhon, et qui montrait une certaine fidélité à ses amis économistes libéraux, donna pourtant à ce nouvel ennemi ou émule des marques d'amitié. « Il me rassura, écrivit Proudhon, en me disant qu'il avait tous les ministres pour amis, et qu'il ne souffrirait point qu'on sévît contre moi. »⁵ Cette intervention généreuse, envers un critique de l'école libérale, fut en apparence couronnée de succès. En effet Proudhon pourra dire : « J'ai couru un immense danger à l'occasion de mon premier Mémoire, qui a été cité dans tous les procès politiques, de compagnie avec ce que le radicalisme produit de plus abominable. C'est à Blanqui que je dois d'avoir été ménagé. »⁶

Rejeté devant la cour d'assises pour diverses inculpations, dont attaque de la propriété, excitation à la haine du gouvernement et offense à la religion, Proudhon fut d'autant plus heureux de pouvoir compter sur le soutien d'individus comme Blanqui,

¹ Lettre à Joseph Garnier, 23 février 1844 ; cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 224. — Nous empruntons à Sainte-Beuve la précieuse correspondance qu'il avait amassé et qui contient notamment les échanges épistolaires, aujourd'hui perdus, de Proudhon avec Joseph Garnier et Gilbert Guillaumin, fournis en son temps à l'auteur par les filles du célèbre éditeur.

² Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 218

³ Lettre à Ackermann, 15 novembre 1840 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 259

⁴ Lettre à Bergmann, 18 juillet 1841, *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 343

⁵ Lettre à Bergmann, 18 juillet 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 344

⁶ Lettre à Ackermann, 16 mai 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 334

que les marques d'amitié furent par ailleurs peu nombreuses. La raison en était simple, et Proudhon la reconnaissait : « J'avais eu le tort d'attaquer tout le monde, en sorte que je ne pouvais inspirer d'intérêt d'aucun côté. »¹ Les libéraux, malmenés au moins autant que les autres, ne lui en tenaient pas tous rigueur.

L'acquiescement sera finalement prononcé. « J'ai passé entre les dents du monstre comme une anguille, dira Proudhon ; mais je ne me soucie point de renouveler l'expérience. Peu s'en est fallu que je ne fusse croqué. »²

La bienveillance de Blanqui, en public et en privé, fut telle que Proudhon se félicita dans sa correspondance d'avoir trouvé là, si ce n'est un disciple ou un partisan, mais un homme acquis en principe. Il écrit : « J'ai reçu hier, de M. Blanqui, une lettre charmante, flatteuse, et bien faite pour me donner de l'orgueil. Tu conçois que ce professeur ne peut accepter ma doctrine dans les termes où je la pose ; mais, à part les mots et la timidité qui lui paraît naturelle, c'est un homme acquis. »³ Oubliant les oppositions de principes qui les séparaient irrémédiablement, quoique les bons sentiments aient pu faire penser, Proudhon reprochait à Blanqui et à quelques autres économistes de sa trempe de s'accorder sur beaucoup de points avec lui et de se refuser toutefois à conclure avec lui à la réformation du système économique dans son entier. Il écrit ainsi à Ackermann : « On convient de tous les abus que je signale ; mais quand je veux généraliser et arriver à une conclusion, alors on ne me suit plus. Mes critiques et moi nous sommes comme des gens qui veulent tous rabattre les angles à un polygone : seulement, quand l'opération sera faite, les premiers soutiennent que ce qui restera sera toujours un polygone, tandis que je dis que ce sera un cercle. Voilà, en réalité, en quoi je diffère de M. Blanqui et d'une foule d'autres. »⁴

Si par ses critiques de l'ordre établi, Proudhon s'opposait aux économistes libéraux, soucieux, dans l'ensemble, de le perpétuer, il les rejoignait par sa répugnance pour les solutions utopistes. Aussi, s'il manquait d'un système tout prêt à substituer, c'est qu'il considérait que l'édification subséquente devait se faire selon la voie tracée d'emblée par la science ; en somme, que pour aboutir aux fondements de l'ordre nouveau, il s'agissait de *tirer les conséquences* de l'analyse de l'ordre établi et de son évolution inhérente, et non pas d'inventer de toute pièce une société nouvelle. « Tu me demandes des explications sur le mode de reconstituer la société, répond-t-il un jour de 1841 à Antoine Gauthier. Je veux répondre en peu de mots et tâcher de te donner, à ce sujet, des idées justes. Puisque tu as lu mon livre, tu dois comprendre qu'il ne s'agit pas maintenant d'imaginer, de combiner dans notre cerveau un système que nous présenterons ensuite : ce n'est pas ainsi qu'on réforme le monde. »⁵ Et ceci, il l'exprimait encore clairement en citant d'autres socialistes qui avaient versé dans ce travers : « Je crois bien que personne sur terre n'est capable, comme on l'a voulu dire de Saint-Simon et de Fourier, de donner un système composé de toutes pièces et complet, qu'on n'ait plus qu'à faire jouer. C'est le plus damné mensonge qu'on puisse

¹ Lettre à Ackermann, 23 mai 1842 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 42

² Lettre à Ackermann, 23 mai 1842 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 51

³ Lettre à Antoine Gauthier, 2 mai 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 327

⁴ Lettre à Ackermann, 16 mai 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 337

⁵ Lettre à Antoine Gauthier, 2 mai 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 324-325

présenter aux hommes, et c'est pour cela que je suis si fort opposé au Fouriérisme. »¹ Pour mener à bien la régénération du monde économique, Proudhon réclamait de la patience, car résoudre cette grande énigme sociale « prendra des siècles pour être mené à son complément... c'est un travail qui absorberait cinquante Montesquieu »². Lui-même n'osait donc que proposer des réformes pour la transition, en attendant que le monde ait accompli cette œuvre intellectuelle.

Porté par l'ambition, jusqu'alors déçue, d'intégrer ce réseau économique auquel ses travaux devaient lui donner accès, Proudhon ne s'en décourageait pas pour autant. Préparant d'autres œuvres, comme la *Création de l'ordre*, il n'en maintenait pas moins ses premières relations économiques et prévoyait d'envoyer des brouillons de ses chapitres à Adolphe Blanqui ainsi qu'à Louis Wolowski.³

C'est à cette époque, et dans le même mouvement de rapprochement qu'il avait initié avec Blanqui, que Proudhon fit la connaissance de Joseph Garnier. Les deux hommes se lièrent vite d'amitié, malgré la différence de leurs conceptions économiques et même philosophiques, et peut-être un peu grâce à cette différence. Au début de leur correspondance, en septembre 1843, Proudhon dit à Garnier explicitement : « Peut-être serai-je assez heureux pour vous suggérer de temps en temps quelque féconde et heureuse idée. Rien n'est précieux pour un savant comme un homme à paradoxes. »⁴ Utile au savant, plaisante à l'homme privé, cette amitié semble avoir été doublement et mutuellement profitable. En rendant compte dans son ouvrage sur la jeunesse de Proudhon, Sainte-Beuve témoigne : « J'ai moi-même, dans les dernières années, été témoin, à un certain dîner, de conversations entre l'un et l'autre, et des attaques et des ripostes, le tout sur un ton parfait et avec un fonds d'estime qui n'interdisait pas une agréable raillerie. »⁵ Après Blanqui, Garnier fut une acquisition de poids pour le jeune agitateur d'idées qu'était Proudhon. Cette liaison lui ouvrit les portes, cette fois distinctement et même publiquement, du réseau libéral de Guillaumin.

L'entrée de Proudhon sur le théâtre du libéralisme économique français se fit par étapes, dont la première intervint en octobre 1843, quand Joseph Garnier publia une recension du livre *De la création de l'ordre* dans le *Journal des économistes*. D'abord Proudhon fut légèrement amère, et dit à son ami Ackermann : « Il a paru un article bien peureux, bien anodin, dans le *Journal des économistes*, article où l'on se borne à présenter sommairement l'ensemble de mon travail, sans oser approuver ni désapprouver quoi que ce soit. Il semble de plus en plus qu'il y ait pour la critique égal péril à parler soit *pour*, soit *contre*, soit seulement *sur* mes publications. On craint le préjugé ; on craint l'auteur ; on craint même, en le nommant, de se compromettre. »⁶ Malgré cette amertume, affichée à ses amis, Proudhon reconnaissait le pas franchi ; il répondit à Garnier par une lettre. « Je vous remercie bien sincèrement, Monsieur, de votre bienveil-

¹ Lettre à Antoine Gauthier, 2 mai 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 326

² Lettre à Antoine Gauthier, 2 mai 1841 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome I, p. 325-326

³ Cf. Lettre à Tissot, 21 avril 1842 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 33

⁴ Lettre à Garnier, 28 septembre 1843 ; cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 178

⁵ Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 171

⁶ Lettre à Ackermann, 25 novembre 1843 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 112

lant article ; je ne rencontre pas autant de justice chez les radicaux et les indépendants, qui m'appellent *frère* et *citoyen* Proudhon. Votre article ne pouvait guère être plus long, plus substantiel, plus *ad rem*, et peut-être ne vous était-il pas permis de le rendre plus explicite. »¹ Par ces derniers mots, Proudhon faisait référence à la gêne exprimée par certains collaborateurs du *Journal des économistes*, et d'abord le rédacteur en chef Hippolyte Dussard, à ce que cette revue accueille un article bienveillant envers un ennemi déclaré.

Par l'intermédiaire de Garnier, Proudhon se vit offrir l'occasion d'une rencontre physique avec le groupe des économistes travaillant dans le giron de l'éditeur Guillaumin et de la Société d'économie politique. Cette importante rencontre, dont Proudhon se prévaut par la suite pour réclamer la bienveillance suivie de ses critiques, eut lieu en mars 1844, comme le prouve la lettre suivante, par laquelle Proudhon remercia Garnier de l'invitation à un dîner des économistes : « Monsieur, s'il vous est possible de passer par les Panoramas vers 5 h. 1/2, comme vous le dites, je serai charmé de vous y rencontrer et de profiter de l'occasion, unique peut-être pour moi, de voir tant d'hommes distingués, causant ensemble autre part qu'à l'Académie. Ce sera le plus délicieux souvenir que j'emporterai en province, où déjà des affaires capitales me rappellent, du moins momentanément. »²

Ainsi Proudhon eut-il l'occasion de rencontrer physiquement les grands noms de l'économie politique libérale du temps et d'ina même avec eux. L'ambiance fut certainement assez particulière : ce qui me rappelle un épisode similaire du XVIII^e siècle, qu'il ne sera pas superflu de citer ici, pour le mettre en parallèle. Mirabeau, bras droit de Quesnay et leader public de l'école des Physiocrates, ayant rencontré un grand ennemi du groupe, Forbonnais, le convia à dîner le jour suivant en compagnie de ses comparses économistes. Il raconta l'affaire dans une lettre à Rousseau : « Le lendemain il arrive au milieu de l'assemblée, aussi ahurie que si elle avait vu tomber M. Colbert. Les uns se crètent, d'autres murmurent... J'entre, et l'embrassant, je prends aussitôt par la main l'abbé Baudeau, qui est la meilleure créature du monde, et leur dis en riant que j'ai voulu voir, comme Cicéron, si deux augures pouvaient se regarder sans rire. Forbonnais, qui a bien de l'esprit, répond qu'il n'est point augure, mais que monsieur en porte la robe. Chacun rit, et ma foi les bons avaient la larme à l'œil. Je montre à Forbonnais ma bibliothèque. On va à table ; je fais en sorte qu'il soit auprès de madame de Pailly, de M. d'Arnstein, votre compatriote, bonne et sage tête, et des gens de marque, en un mot toujours plus décents que les autres. Je garde à mon bout le petit peuple, murmurant. On parla d'administration et non de principes, en un mot on se mit à son aise sans lui faire les honneurs, de manière qu'il demeura jusqu'à huit heures, et que le bon abbé, toujours discutant, jamais disputant, me disait de temps en temps : « *Ce qui me fâche, c'est qu'il y a en ce moment sous presse un morceau où je l'écrase en citant dans ses propres écrits la preuve d'un fait qu'il me nie et sur lequel il me fait un défi.* — Ab-

¹ Lettre à Joseph Garnier, 23 février 1844 ; cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 202 — *Ad rem* signifie : qui traite de la question en débat, en opposition à *ad hominem* : qui se concentre sur l'homme.

² Lettre à Garnier, 10 mars 1844 ; cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 179

bé, disais-je, *on lui redorera la pilule.* »¹ Sauf les particularités de temps et de personnages, j'ai tout lieu de penser que ce dîner des économistes de mars 1844 fut aussi l'occasion d'une grande gêne, car la composition de ces réunions intimes, quoique souvent large, n'allait pas habituellement jusqu'à l'invitation d'ennemis ou de traîtres avoués.

En privé, Proudhon jubilait. À son ami Bergmann, il fit valoir sans pudeur l'utilité intellectuelle mais également matérielle de cette liaison. En effet, fidèle à son habitude d'accueillir à priori les talents économiques, Guillaumin s'était montré ouvert. Proudhon le raconte : « J'ai fait connaissance avec la coterie économique, car il faut appeler les choses par leur nom, et je suis inscrit au rôle. Il y a là de bons garçons, hommes instruits, de bon sens et de goût, avec lesquels il y a plaisir à se rencontrer. Je ne puis que gagner à ces relations ; Guillaumin, le libraire, est le pivot de la confrérie. Il m'a fait des avances, et je compte traiter avec lui pour ma prochaine publication... S'il me convient l'année prochaine de me fixer à Paris, j'y trouverai, je crois, de l'argent à gagner. »²

La proposition lui ayant été faite, Proudhon n'hésita guère, d'autant que sa situation matérielle était encore périlleuse et que les autres éditeurs parisiens ne paraissaient pas enclins à faire bon accueil à ses nouveaux travaux.

Dans une lettre à Gilbert Guillaumin, du 15 août 1844, Proudhon proposa que cet éditeur se charge de la publication de son prochain livre, celui des *contradictions économiques*. Il n'ignorait pas que Guillaumin, et peut-être surtout plusieurs autres auteurs libéraux influents dont il publiait les écrits, étaient circonspects à l'idée de voir un ouvrage de Proudhon dans la boutique du plus libéral des éditeurs. Aussi tacha-t-il d'emblée de vaincre les doutes en se présentant comme profondément inoffensif. « Rassurez-vous, au surplus, sur le fond et la forme de mon livre, écrit-il à Guillaumin, et puisque mes antécédents trop connus vous commanderaient peut-être de prendre vis-à-vis de moi des précautions, je dois vous dire qu'ayant à soulever des questions de plus en plus scabreuses je me renfermerai exclusivement dans les limites de la science, n'accordant rien à l'exposition oratoire que ce qui découlera directement des prémisses économiques. »³

Et cependant il tenait à conserver intacte sa liberté de pensée, c'est-à-dire, au-delà des invectives et des audaces de langage, sa capacité à réfuter l'ensemble des théories de ces mêmes économistes qui publiaient habituellement chez cet éditeur. Cette exigence, il pensait la mériter, et pour une raison simple : qu'un éditeur, même spécialisé dans une discipline intellectuelle, ne devait pas choisir les opinions mais favoriser le développement de la science dont il faisait pour ainsi dire le commerce.

Fidèle aux engagements qu'il avait pris, Proudhon consentit, au cours des semaines et des mois qui suivirent, à procéder à des modifications mineures et uniquement littéraires de son livre des *Contradictions économiques* dans le sens suggéré par Guillaumin et dans la vue de concilier les intérêts et de ne blesser personne.

¹ Lettre de Mirabeau à Jean-Jacques Rousseau, 20 décembre 1767 ; *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance*, Paris, 1865, tome II, p. 386-387

² Lettre à Bergmann, 12 mai 1844 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 126

³ Lettre à Guillaumin, 15 août 1844 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 139

Accueilli, dès ce moment, comme un membre, certes un peu particulier, du cercle des économistes, Proudhon s'intéressa de plus près au *Journal des économistes*. En janvier 1845, un socialiste allemand du nom de Grün, qui visita Proudhon chez lui, nous prouve que cette revue périodique, qu'il avait déjà consulté fréquemment par le passé, était devenue pour lui une lecture courante. Il raconta en effet : « Lorsque j'entrai dans la chambre de Proudhon, je vis un homme assez grand, nerveux, d'une trentaine d'années environ, le corps vêtu d'un gilet de laine et les pieds dans des sabots. Une chambre d'étudiant avec un lit ; un petit nombre de livres sur des rayons, sur une table plusieurs numéros du *National* et d'une Revue d'économie politique, tel était son entourage. »¹

De lecteur, plus ou moins avide, plus ou moins intéressé et surtout plus ou moins convaincu des colonnes du *Journal des économistes*, Proudhon ne tarda pas à devenir lui-même un contributeur. En avril 1845, il publia un article dans cette revue. Un nouveau pas était franchi, ce qui ne plaisait pas à tout le monde. Sainte-Beuve, qui a eu accès à la correspondance en grande partie inédite et perdue depuis, de l'éditeur des économistes, raconte que « Guillaumin ne fut pas spécialement congratulé d'avoir introduit le loup dans la bergerie. Il s'en tirait en disant : c'est M. Garnier qui en est la cause. »²

L'ouvrage des *Contradictions économiques* parut le 15 octobre 1846. D'emblée Guillaumin proposa à l'un des rédacteurs, en l'occurrence Molinari, d'en préparer une recension. Il informa Proudhon de cet arrangement, qui répliqua : « Vous pouvez remettre au critique dont vous me parlez un exemplaire de chacune de mes publications. C'est le droit de tout critique d'avoir le livre dont il doit rendre compte ; comme c'est son devoir de formuler pour le public, et de motiver son jugement. J'ignore quel est celui de vos rédacteurs qui s'apprête à m'échiner ; mais je compte que votre conseil de rédaction ne me refusera pas la faculté de répliquer, s'il me convient d'en faire usage. »³

Mais déjà Guillaumin donnait des marques de fidélité à la doctrine des économistes orthodoxes qu'il publiait habituellement et qui étaient ses amis ; et déjà Proudhon s'en offusquait, prétextant le rôle impartial que devait jouer un éditeur. Ses protestations allaient croissantes.

« Le temps approche, monsieur Guillaumin, où un combat à outrance sera livré entre le Socialisme et l'Économie politique ; entre la prohibition et la non-prohibition, entre la démocratie et la monarchie, etc. Cette bataille ne doit point employer le canon, mais la presse. Vous êtes en position, si vous voulez, de faire de votre magasin le champ de bataille de toutes les idées. Montrez-vous impartial, saisis-

¹ Karl Grün, *Le mouvement social en France et en Belgique*, Darmstadt, 1845 ; cité par Saint-René Taillandier, « L'athéisme allemand et le socialisme français. M. Charles Grün et M. Proudhon », *Revue des deux-mondes*, tome 24, 1848, p. 297 — Comme il n'existait pas d'autre revue d'économie politique à l'époque que le *Journal des économistes*, il ne peut y avoir aucun doute. — Dans sa lettre à Guillaumin, du 15 août 1844, Proudhon affirmait hautement avoir « lu avec un très grand plaisir presque tous les numéros de votre Revue depuis son apparition ». Le propos était certainement exagéré.

² Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 179

³ Lettre à Guillaumin, 7 novembre 1846 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 224

sez les occasions, faites-les naître au besoin, et votre part, dans la révolution qui se prépare, sera une des plus belles. »¹

Et devant les prétextes invoqués par Guillaumin dans un style pacificateur, Proudhon renchérit :

« Je ne puis que déplorer le singulier héroïsme dont vous faites parade... Prenez garde, monsieur Guillaumin, de vous faire gratuitement le confesseur et martyr d'idées auxquelles vous n'entendez rien, et pour lesquelles vos amis les économistes ne sont pas de sûrs garants. La controverse seule, libre, complète, loyale, peut faire passer entre les mains même de leurs adversaires les ouvrages de la secte dont je crains fort que vous ne soyez un jour le bouc émissaire. »²

À tout ceci Guillaumin répondra poliment : « C'est peut-être un tort, commercialement parlant, mais il m'est impossible de ne pas subir l'influence de mes idées et de mes opinions, quelque bornées qu'elles soient. C'est autant pour une affaire de sympathie qu'une affaire de commerce. »³

Proudhon n'abandonna pas la controverse. Partisan de la libre discussion, peut-être ne s'attendait-il pas à devoir la soutenir contre des partisans déclarés de la liberté dans tous les domaines. Ce sujet lui tenait à cœur, au surplus, car il conditionnait son évolution favorable au sein du réseau Guillaumin.

« Je regrette de n'être point d'accord avec vous, rebondit Proudhon, sur les motifs d'exclusion par lesquels vous prétendez justifier votre spécialité étroite d'éditeur économiste, et je vous dirai tout net que si, dans votre commerce, vous êtes asservi à une loi de proscription, comme un bouquiniste de séminaire, contre tout ce qui peut contrarier les idées de vos patrons, vous n'êtes plus dans les conditions du libre examen, de la presse libre, ni même du libre échange. Il ne s'agit point de déshonorer votre établissement par toutes les rapsodies qu'il peut venir en tête des socialistes de publier, ni de donner cours à de sales pamphlets ; il s'agit, comme j'avais l'honneur de vous le dire dans mon avant-dernière, de faire de votre magasin le champ de bataille des idées sociales, lesquelles sont en train, comme vous pouvez voir, de noyer les idées politiques, mystiques, diplomatiques et philosophiques. D'ici à deux ans, l'Économie politique ou Économie sociale, ou science économique, ou tout ce qu'il vous plaira, sera tout dans l'opinion, et tiendra la tête de l'encyclopédie humaine ; mais cette science est en train de se construire, et, si elle n'est pas faite, on peut déjà en distinguer les belles proportions. Provoquez-donc, autant qu'il est en vous, la lutte des idées ; surtout, tâchez d'avoir pour rédacteurs des hommes d'un esprit plus élevé et plus compréhensif que ceux qui rédigent habituellement votre Revue, et dont le rôle, comme le mien, est d'être combattants, mais non pas juges. »⁴

Guillaumin continua à considérer sa mission d'éditeur au sens de la promotion d'un courant au sein de la science économique, dont les auteurs étaient voués à la

¹ Lettre à Guillaumin, 29 septembre 1846 ; Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 250-251

² Lettre à Guillaumin, 31 octobre 1846 ; Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 251-252

³ Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 251

⁴ Lettre à Guillaumin, 7 novembre 1846 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 225-226

défense du marché libre et condamnaient en principe, quoique avec les variantes que nous avons rappelées, l'intervention de l'autorité dans les matières économiques.

Ce fut là par conséquent une première défaite pour Proudhon. Il sentit que malgré la publication d'un ouvrage et d'un article, il n'était pas tout à fait le bienvenu : on le publiait ou pour faire le nombre, ou par un raffinement d'éclectisme, ou encore par fidélité à une amitié commune. Ce coup d'arrêt déplaçait la limite de la fusion entre Proudhon et les économistes libéraux, frontière qu'on se disputerait encore, par l'intermédiaire cette fois de Molinari.

Car la critique des *Contradictions économiques*, qu'on va lire, par Molinari, marqua un moment crucial, un point de bascule entre une sympathie et une bienveillance envers Proudhon, et un rejet, une excommunication en quelque sorte. Avec l'article de Molinari, dira Sainte-Beuve, « la scission était consommée ; on était en guerre. »¹

Définitivement repoussé du réseau Guillaumin, après que la bienveillance et l'ouverture du libraire eurent été épuisées ou vaincues, Proudhon s'engagea en effet dans la bataille. « Je vais commencer mon journal, écrivit-il à un ami. Le journal *Le Peuple* sera le premier acte de la révolution économique, le plan de bataille du travail contre le capital, l'organe central de toutes les opérations de la campagne que je vais commencer contre le régime propriétaire. De la critique je passe à l'action ; et cette action débute par un journal. »² À l'évidence, le temps du rapprochement avec le libéralisme institutionnel était passé.

Proudhon dut revoir sa feuille de route, concevoir des projets personnels. Pour les mener, il n'eut plus le privilège de compter sur un éditeur accommodant. En 1854 il pouvait dire : « Maintenant la carrière littéraire m'est à peu près entièrement fermée. Aucun imprimeur, aucun libraire, à Paris, n'oserait se charger d'éditer ou vendre rien de moi. Tout écrit signé de mon nom a dû disparaître des étalages et des catalogues. »³

Mais auparavant la Révolution de 1848 allait exiger de lui un grand déploiement d'énergie pour la défense de cette forme originale de socialisme qu'il avait conçue et qui serait reçue, comme toutes les autres, par la ferme opposition de Bastiat et de Molinari.

II. Compte-rendu du *Système des contradictions économiques*

[*Journal des Économistes*, novembre 1847.]

SYSTÈME DES CONTRADICTIONS ÉCONOMIQUES, ou PHILOSOPHIE DE LA MISÈRE, PAR P.-J. PROUDHON⁴.

M. P.-J. Proudhon a placé au frontispice de son livre cette épigraphe passablement ambitieuse : *Destruam et aedificabo*. Nous ne l'en blâmons pas. Il y a de nobles ambi-

¹ Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 208

² Lettre à Bergmann, 24 octobre 1847 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome II, p. 272

³ Lettre à Bergmann, 5 mars 1854 ; *Correspondance de Proudhon*, Paris, 1875, tome VI, p. 8

⁴ 2 vol. in-8, chez Guillaumin et comp., libraires-éditeurs. (Note de Molinari)

tions. Toutefois nous pensons qu'il est toujours préférable de dissimuler un peu les prétentions que l'on a. On peut se tromper, on peut prendre pour la source vive de la vérité, je ne sais quel mirage trompeur de l'imagination, et alors quelle déception ! On est confondu avec la foule conspuée des aventuriers de la réclame ; on n'est plus qu'un charlatan vulgaire qui a débité, à son de trompe, un merveilleux spécifique. Combien davantage on gagne à être modeste ! Combien il est plus avantageux de promettre peu et de tenir beaucoup ! Quoiqu'il advienne, on ne prépare de mécompte ni au public, ni à soi-même ; on n'a rien à se reprocher si l'on échoue, et l'on reçoit, si l'on réussit, un accueil d'autant meilleur que le public avait été moins amorcé. De tous les capitaux immatériels, la modestie, la défiance de soi, est assurément celui qui rapporte le plus. Mais il paraît que M. Proudhon était sûr de son fait, il paraît que décidément M. Proudhon a, nouveau Sphinx, trouvé le mot de l'énigme sociale. *Destruam et adificabo*, cela ne veut-il pas tout dire ? *Destruam*, c'est-à-dire je ruinerai le vieil édifice de la science, et je prouverai que les auteurs de ce monument vermoulu n'étaient que des manœuvres ; *adificabo*, j'édifierai une science nouvelle sur les ruines de l'ancienne, et je prouverai que, moi, je suis un architecte ! *Anch' io son pittor*¹. Voilà ! quand on est à ce point sûr de soi-même et de son œuvre, évidemment les précautions de la modestie sont superflues ; disons mieux, on serait blâmable d'en user. Il y a si longtemps que l'humanité attend la solution du problème social ; il y a si longtemps qu'elle se tord sous la souffrance matérielle ! N'y aurait-il pas cruauté à la laisser davantage attendre et souffrir, lorsqu'on possède le spécifique qui la doit débarrasser de ses maux ? Ne vaut-il pas bien mieux lui annoncer tout de suite la bonne nouvelle ? Voilà ce qu'a pensé probablement M. Proudhon, et voilà pourquoi, avant même d'entrer en matière, il a jeté à la foule ces paroles consolantes : *Destruam et adificabo*.²

¹ « Et moi aussi je suis peintre ». Expression attribuée à le Corrège, jeune peintre, quand il découvrit une peinture de Raphaël.

² Dans les *Contradictions économiques*, et quoi qu'il se soit placé d'emblée sous la bannière de l'ambitieuse formule *Destruam et adificabo* (détruire et reconstruire), Proudhon se concentra presque uniquement sur la tâche de critique, réservant les développements positifs pour de subséquents volumes. Il avait déjà dit et répété que cette partie de l'œuvre demanderait des contributions de plus générations de grands savants ; en outre, il présentait son travail comme celui d'un chercheur, non celui d'un illuminé qui aurait découvert d'un coup une science toute faite et la présenterait au public. À ceux qui le pressaient de conclure et de montrer la voie qu'il traçait avec une confiance qui, il est vrai, faisait ambitionner une solution prochaine, Proudhon demandait la patience et assumait sa démarche modeste. « Vous préféreriez à ce dédale de contradictions l'exposition du *principe supérieur*, qui concilie tous les contraires. Je conçois votre impatience ; mais c'est comme si vous me reprochiez de n'avoir pu découvrir avant d'avoir cherché. Tout ce que j'ai publié jusqu'à ce jour n'est autre que mon investigation même, dont j'ai fait confiance au public, à mesure que j'avancais. À présent, je suis en mesure de donner les préliminaires de cette organisation sociale, dont les dernières lois ne peuvent être connues qu'à fur et mesure de la production de faits nouveaux, sans lesquels il m'est impossible de passer outre. Je suis surpris que vous me traitiez en inspiré, alors que j'ai répété tant de fois que je suis un *chercheur*. » (Lettre à Tissot, 13 décembre 1846 ; cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 199) — De ce fait, Proudhon considérait qu'il n'était pas justifié de l'attaquer sur ce point : sa solution pour l'avenir, il ne l'avait pas fourni et même il ne l'avait pas : il fallait se contenter de reconnaître le bienfondé ou non des critiques qu'il portait sur la société actuelle et la méthode de son raisonnement, mais sans aller au-delà. Il fallait, pour le reste, attendre ses travaux futurs. « Pourquoi affirmer d'avance que je ne puis sortir du système

Sur ce début, nous pensions avoir affaire à un socialiste pur-sang, à un démolisseur quand même de l'économie politique. Mais point ! M. Proudhon n'est pas socialiste. Il estime, au contraire, fort peu les socialistes : fouriéristes, saints-simoniens, babouvistes, communautaires, il les traite tous au plus mal. Nous ne lui en faisons pas un crime, Dieu merci ! Mais alors, mais s'il se sépare des démolisseurs, comment donc justifie-t-il la première partie de son épigraphe ? Il faut le dire, M. Proudhon en fait assez bon marché. Chose monstrueuse ! il admet l'économie politique ; à la vérité, il ne l'admet point comme un édifice tout bâti, il la considère seulement comme un terrain recouvert de moellons.

« Représentons-nous, dit-il, l'économie politique comme une immense plaine jonchée de matériaux préparés pour un édifice. Les ouvriers attendent le signal, pleins d'ardeur, et brûlant de se mettre à l'œuvre : mais l'architecte a disparu sans laisser de plan. Les économistes ont gardé mémoire d'une foule de choses : malheureusement ils n'ont pas l'ombre d'un devis. Ils savent l'origine et l'historique de chaque pièce : ce qu'elle a coûté de façon ; quel bois fournit les meilleures solives, et quelle argile les meilleures briques ; ce qu'on a dépensé en outils et charrois ; combien gagnaient les charpentiers et combien les tailleurs de pierres : ils ne connaissent la destination et la place de rien. Les économistes ne peuvent se dissimuler qu'ils aient sous les yeux les fragments jetés pêle-mêle d'un chef-d'œuvre, *disjecti membra poetae*¹ ; mais il leur a été impossible jusqu'à présent de retrouver le dessin général, et toutes les fois qu'ils ont essayé quelques rapprochements, ils n'ont rencontré que des incohérences². »

C'est fort bien ; mais, répéterons-nous à M. Proudhon, si l'édifice n'existe pas encore, que voulez-vous donc détruire ? Que signifie votre *destruam* ? Au reste, ne chicanons pas l'auteur à son début, attendons-le à l'œuvre. Comment notre architecte va-t-il s'y prendre pour retrouver le dessin général du *chef-d'œuvre* et pour en réunir les fragments ? De quel instrument se servira-t-il ? Il se servira de *l'antinomie*. Qu'est-ce que l'antinomie ? Écoutez encore M. Proudhon, et soyez attentif, car ceci est fondamental.

« *Antinomie*, littéralement *contre-loi*, veut dire opposition dans le principe, ou antagonisme dans le rapport, comme la contradiction ou *antilogie* indique opposition ou contrariété dans le discours. L'antinomie, je demande pardon d'entrer dans ces détails de scolastique, mais peu familiers encore à la plupart des économistes, l'antinomie est la conception d'une loi à double face, l'une positive, l'autre négative ; telle est, par exemple, la loi appelée *attraction*, qui fait tourner les planètes autour du soleil, et que les géomètres ont décomposée en force centripète et force centrifuge. — L'antinomie se compose de deux termes, nécessaires l'un à l'autre, mais toujours opposés, et tendant réciproquement à se détruire. J'ose à peine ajouter, mais il faut franchir ce pas, que le premier de ces termes a reçu le nom de *thèse*, position ; et le second celui

actuel sans tomber dans l'utopie que je réprouve ? Pourquoi ne pas attendre ma conclusion ? J'ai fait une critique, rien de plus ; critique méthodique, il est vrai, et qui contient tous les éléments de la synthèse, bien que cette synthèse ne s'y découvre pas. » (Lettre à Bergmann, 4 juin 1847 ; cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 203)

¹ Morceaux épars de littérature.

² Tome I^{er}, p.28. (Note de Molinari)

d'antithèse, contre-position... De la combinaison de ces deux zéros jaillit l'unité, ou l'idée, laquelle fait disparaître l'antinomie¹ ».

Nous n'examinerons pas si cet instrument, que M. Proudhon a emprunté aux métaphysiciens allemands, est bon ou mauvais² ; nous rechercherons seulement si l'auteur des *Contradictions économiques* l'a bien appliqué ; si, comme il le prétend, l'économie politique n'est qu'une série d'antinomies ou de lois contradictoires ; si les phénomènes de la valeur, de l'échange, de la propriété, etc., sont des antinomies.

Commençons par la valeur. Aux yeux de M. Proudhon, la valeur est l'antinomie fondamentale de l'économie politique, et c'est de la lutte des deux termes qui la composent, *valeur en utilité* et *valeur en échange*, que sont nées « les guerres de commerce et de débouchés, les encombrements, les stagnations, les prohibitions, les massacres de la concurrence, le monopole, la déprédation des salaires, les lois de maximum, l'inégalité des fortunes, la misère³ ». Que de choses dans une antinomie ! On conçoit sans peine que M. Proudhon s'occupe, avant tout, de la résoudre cette antinomie déplorable, qui, nouvelle boîte de Pandore, renferme tous les maux de l'humanité. Il fait donc « jaillir des deux zéros l'unité, l'idée », ou, pour parler comme le vulgaire, il définit, il constitue la valeur. Comment ? En la mesurant ! Ce que nul n'avait fait avant lui, et ce que probablement nul ne fera, M. Proudhon l'a fait, il a mesuré la valeur. La chose est assez curieuse, assurément, pour être examinée de près.

La valeur en utilité et la valeur en échange, dit M. Proudhon, sont perpétuellement en lutte ; tandis que l'utilité des choses augmente sans cesse, la valeur échangeable de ces mêmes choses diminue ; d'où l'antinomie. D'abord est-il bien vrai que l'utilité des choses ne cesse de s'accroître ? Est-ce que le pain, par exemple, est plus utile aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois ? Pour qu'il le fût, ne faudrait-il pas que le besoin de se nourrir eût augmenté d'intensité ? Or, ce premier besoin de l'homme n'a pas, que nous sachions, varié depuis la création. Des besoins nouveaux se sont manifestés, sans doute, dans l'âme humaine, et ont exigé un supplément de choses utiles ; mais les besoins anciens sont demeurés ce qu'ils étaient ; le nombre des choses utiles s'est accru, l'utilité n'a point changé. Le premier terme de la première antinomie de M.

¹ T. I^{er}, p.44. (Note de Molinari)

² Dans une curieuse lettre à Bergmann, du 19 janvier 1845, Proudhon s'était promis, avec son prochain livre, d'« apprendre au public français ce que c'est que la dialectique », tout en reconnaissant, quelques lignes plus bas, qu'il n'avait lui-même jamais lu Hegel. (Lettre à Bergman, 19 janvier 1845 ; *Œuvres complètes de Proudhon*, Paris, 1923, tome I, p. 26) — Toutefois Karl Grün dira : « Il a su vraiment s'approprier la substance même de notre science, et c'est avec nos idées qu'il a chargé ses canons contre la propriété. » (Karl Grün, *Le mouvement social en France et en Belgique*, Darmstadt, 1845 ; cité par Saint-René Taillandier, « L'athéisme allemand et le socialisme français. M. Charles Grün et M. Proudhon », *Revue des deux-mondes*, tome 24, 1848, p. 297) Cela était d'autant plus remarquable d'après Grün que Proudhon n'avait eu accès à la philosophie d'outre-Rhin qu'à travers les traductions, lui-même ne lisant pas la langue allemande. « Malheureusement, il ne pouvait prendre connaissance des travaux de l'Allemagne que par des analyses et des traductions françaises. Le pauvre Proudhon ne sait pas du tout l'allemand ; douze ans de sa vie, il a été imprimeur, et tout ce qu'il sait, il l'a appris seul ; il n'a pu trouver le temps d'apprendre l'allemand, autrement il l'aurait appris comme le reste. » (Karl Grün, *Le mouvement social en France et en Belgique*, Darmstadt ; 1845, cité par Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1947, p. 189).

³ T. I^{er}, p.48. (Note de Molinari)

Proudhon repose donc sur une donnée inexacte. Passons au second terme, à la valeur en échange. « La valeur en échange ne cesse de diminuer, dit M. Proudhon. » Rien n'est plus vrai, et l'on doit s'en féliciter. N'est-ce pas de l'abaissement du prix des objets de consommation que résulte l'accroissement progressif du bien-être des populations ? Où donc est le mal signalé par M. Proudhon ? s'il n'est point dans la diminution de la valeur échangeable, c'est-à-dire dans le fait même de la contradiction, où le trouver ? M. Proudhon le voit dans l'absence d'une mesure fixe à l'aide de laquelle on puisse faire coïncider toujours la valeur en utilité avec la valeur échangeable. Voici comment il pose la question.

« Je dis que l'offre et la demande, que l'on prétend être la seule règle des valeurs, ne sont autre chose que deux formes cérémonielles servant à mettre en présence la valeur en utilité et la valeur en échange, et à provoquer leur conciliation. Ce sont les deux pôles électriques, dont la mise en rapport doit produire le phénomène d'affinité économique appelé ÉCHANGE. Comme les pôles de la pile, l'offre et la demande sont diamétralement opposées, et tendent à s'annuler l'une l'autre ; c'est par leur antagonisme que le prix des choses ou s'exagère ou s'anéantit : on veut donc savoir s'il n'est pas possible, en toute occasion, d'équilibrer, ou faire transiger ces deux puissances, de manière à ce que le prix des choses soit toujours l'expression de la valeur vraie, l'expression de la justice¹. »

Nous répondrons à M. Proudhon qu'il n'est nullement nécessaire de mesurer la valeur pour résoudre cette question, laquelle est d'ailleurs tous les jours résolue dans la pratique. Selon la théorie de Smith et de Ricardo, le prix auquel une chose se vend est l'expression de la valeur vraie de cette chose, l'expression de la justice, lorsqu'il représente le montant des frais, ou, ce qui revient au même, la quantité de travail qu'il a fallu pour la produire. Or, cette quantité de travail, ce montant des frais de production, que Smith a si heureusement désigné sous le nom de *prix naturel*, est le point vers lequel le prix courant des choses gravite sans cesse.

« Le prix naturel, dit Adam Smith, est, pour ainsi dire, le prix vers lequel gravitent continuellement les prix de toutes les marchandises. Divers accidents peuvent les tenir quelquefois suspendus assez haut au-dessus de ce prix, et les faire descendre même quelquefois un peu plus bas. Mais, quels que soient les obstacles qui les empêchent de s'établir dans ce centre de repos et de stabilité, elles tendent constamment à s'y mettre.

« ... Lorsque la quantité d'une marchandise qu'on apporte au marché, dit encore l'auteur de la *Richesse des nations*, est au-dessous de la demande effective, il n'y en aura point assez pour fournir aux besoins de ceux qui sont résolus de payer toute la valeur de la rente, du salaire et du profit qui doivent être payés pour qu'elle y vienne. Plutôt que de s'en passer entièrement quelques-uns des demandeurs en offriront davantage. Dès ce moment, il s'établira parmi eux une concurrence, et le prix du marché s'élèvera plus ou a moins, selon que la grandeur du *déficit* augmentera plus ou moins l'ardeur des compétiteurs. Ce même *déficit* occasionnera généralement plus ou moins de chaleur dans la concurrence, selon que l'acquisition de la marchandise sera plus ou

¹ T. I^{er}, p.49. (Note de Molinari)

moins importante pour les compétiteurs ; de là le prix exorbitant des choses nécessaires à la vie durant le blocus d'une ville ou dans une famine,

« Lorsque la quantité qu'on apporte au marché est au-dessus de la demande effective, on ne peut vendre le tout à ceux qui sont disposés à en payer le prix naturel, ou toute la valeur de la rente, etc. Il faut en vendre une partie à ceux qui en offrent moins, et le bas prix qu'ils en donnent fait nécessairement une réduction sur le prix du tout. Le prix du marché baissera plus ou moins au-dessous du prix naturel, selon que la grandeur du surabondant augmentera plus ou moins la concurrence des vendeurs, ou selon qu'il sera plus ou moins important pour eux de se défaire de la marchandise. La même surabondance dans l'importation des marchandises qui peuvent se gâter et se perdre, comme les oranges, occasionnera une concurrence bien plus animée que ne le feront celles qui sont durables, comme la ferraille.

« Si la quantité portée au marché suffit juste pour fournir à la demande effective, et rien de plus, le prix du marché sera exactement le même que le prix naturel, ou il en approchera le plus possible, autant qu'on en peut juger¹. »

Au point de vue de l'équitable répartition de la richesse (et tel est le point de vue où se place M. Proudhon), la question serait donc, non pas de trouver une mesure de la valeur, mais de maintenir perpétuellement l'équilibre de l'offre et de la demande de toutes choses. À quoi servirait, en effet, une mesure de la valeur ? Dans le moment où règne l'équilibre, ne serait-il point parfaitement superflu de mesurer la valeur de la denrée, puisqu'en ce moment elle est à son prix le plus juste ? Dans les autres circonstances, lorsque, par exemple, la demande dépasse l'offre, croit-on qu'il suffirait de mesurer la valeur d'un produit pour en ramener le prix à son taux normal ? Quoi qu'on pût faire, est-ce que la surabondance de la demande n'emporterait pas irrésistiblement le prix au-dessus du niveau des frais de production ? Où donc serait l'utilité d'une mesure de la valeur ?

M. Proudhon laisse, du reste, sur ce point, son lecteur dans une incertitude profonde ; après avoir trouvé la mesure de la valeur, et nous allons dire où M. Proudhon la voit, cette mesure, il s'enfonce de nouveau dans le brouillard des antinomies, sans indiquer les moyens d'utiliser sa découverte. Il se borne à affirmer, en phrases sibyllines, que la valeur une fois constituée, mesurée, la déplorable lutte qui existe entre la valeur en utilité et la valeur en échange disparaît. « Il y a, si j'ose ainsi dire, un emboîtement, une pénétration réciproque, dans laquelle les deux concepts élémentaires se saisissent chacun comme les atomes crochus d'Épicure, s'absorbent l'un l'autre et disparaissent, laissant à leur place un composé doué, mais à un degré supérieur, de toutes leurs propriétés positives, et débarrassé de leurs propriétés négatives². » Mais de quelle façon s'emboîteront ces atomes crochus, et quel sera le résultat de leur emboîtement ? Voilà ce que M. Proudhon nous laisse ignorer, et ce que nous serions pourtant bien curieux de connaître...

C'est dans le travail que M. Proudhon voit la mesure de la valeur. Dans quel travail, dira-t-on ? Est-ce que, par hasard, aux yeux de M. Proudhon le travail serait un ? Regarderait-il, par exemple, le travail du valet de ferme ou du manœuvre comme

¹ *Richesse des Nations*, liv. I^{er}, chap. VII. (Note de Molinari)

² T. I^{er}, p.65. (Note de Molinari)

l'équivalent de celui de l'entrepreneur d'industrie ou du poète ? Mon Dieu, oui, M. Proudhon est d'avis que tous les hommes naissent égaux, et que l'éducation seule place entre eux des différences ; il est d'avis aussi que toutes les fonctions sont équivalentes. Selon lui, le sauvage stupide de la Nouvelle-Hollande et le crétin des Alpes possèdent les mêmes virtualités, la même quantité de forces physiques, intellectuelles et morales, que les hommes les plus intelligents de la France ou de l'Angleterre, les Lamartine, les Chateaubriand, les Peel, les Cobden, etc. ; selon lui encore, le balayeur des rues, ou le rattacheur des filatures dépensent, dans un moment donné, la même somme de forces que l'avocat qui débrouille une affaire compliquée, ou le capitaine qui dirige un navire dans la tourmente. Avec un pareil système, on conçoit que le travail puisse servir de mesure fixe de la valeur. Le travail mesuré par le temps, voilà quelle est naturellement dans ce système la base uniforme de la rémunération des travailleurs et du prix des choses ! Mais pour ceux qui n'admettent ni l'égalité naturelle des aptitudes, ni l'équivalence des fonctions ; pour ceux qui croient d'abord à l'inégalité des forces de l'intelligence aussi bien qu'à celle des muscles, ensuite à l'inégale intensité du travail employé dans les différentes fonctions sociales, pour ceux-là, disons-nous, le travail mesuré par le temps n'est, en aucune façon, une mesure fixe de la valeur, et les atomes crochus de M. Proudhon ne sont pas moins chimeriques que ceux d'Épicure !

De la valeur M. Proudhon passe à la division du travail, aux machines, à la concurrence, au monopole, à l'impôt, etc., et partout il voit des antinomies, comme partout Fourier voyait des attractions : Procuste de la poésie, il loge le monde dans une formule, et sous l'empire de cette monomanie du raisonnement, il accommode les faits comme le tyran syracusain accommodait les voyageurs. C'est moins féroce, mais est-ce moins absurde ? Nous n'examinerons pas en détail toute la série des contradictions économiques dévoilées par M. Proudhon, il nous faudrait un volume ! Nous nous arrêterons à la liberté commerciale. Il est bien entendu que, selon M. Proudhon, la liberté du commerce est une antinomie, qu'elle a sa loi positive et sa loi négative, ses conséquences heureuses et ses conséquences funestes.

Les conséquences heureuses, nous les connaissons ; voyons les autres.

« En supprimant toute entrave aux communications et aux échanges, la liberté du commerce rend, par cela même, le champ plus libre à tous les antagonismes, étend le domaine du capital, généralise la concurrence, fait de la misère de chaque nation, ainsi que de son aristocratie financière, une chose cosmopolite, dont le vaste réseau, désormais sans coupure ni solution de continuité, embrasse dans ses mailles solidaires la totalité de l'espace¹. »

Voyez, ajoute M. Proudhon, en manière d'exemple ; voyez les Germains dont parle Tacite, les Tartares nomades, les Arabes pasteurs, etc. ; ils produisaient eux-mêmes tous les objets de leur consommation, ils ne communiquaient pas avec les autres peuples ; et s'ils ne gagnaient rien, ils ne couraient pas non plus le risque de se ruiner. Soit ! Mais quelle était leur condition sociale ? Quel misérable ouvrier de nos fabriques, quel pauvre valet de nos plus pauvres fermes, voudrait échanger son sort contre celui d'un Germain d'autrefois, d'un Tartare ou d'un Arabe ? Si incomplètes, si

¹ T. II, p.22. (Note de Molinari)

insuffisantes que soient les jouissances de nos ouvriers, ne sont-elles pas infiniment supérieures à celles de ces hommes placés au bas de l'échelle de la civilisation ? Au reste, nous comprenons que les adversaires de la liberté des échanges préconisent l'état sauvage. N'est-ce point la communication des peuples, échangeant leurs produits et leurs idées, qui a amené la civilisation ? Si, à l'origine des sociétés, les différentes races que la main de la Providence avait dispersées sur le sol s'étaient tenues à l'écart, si elles avaient élevé autour d'elles le mur d'airain de la prohibition, comment la civilisation aurait-elle pu, de proche en proche, rayonner sur le monde ? Ne sont-ce point les caravanes de l'Inde qui ont importé en Égypte les arts et les connaissances de l'Asie, et, de l'Égypte ou de la Phénicie, ces premiers rudiments du progrès n'ont-ils pas passé en Grèce, avec les parfums de l'Arabie et la pourpre de Sidon ? Avec le système prohibitif, toute communication des peuples, et par là même toute diffusion du progrès, toute civilisation ne devenaient-elles pas impossibles ? Maintenant, est-il vrai, comme l'affirme M. Proudhon, que la civilisation née de l'échange puisse périr par l'échange ? Est-il vrai que la liberté du commerce doive avoir pour résultat de généraliser la misère et l'exploitation de l'homme par l'homme ? La misère ? Mais la cause la plus efficiente de la misère ne réside-t-elle point dans l'insuffisance, dans la rareté des choses nécessaires à la vie ? Or, n'est-ce point l'effet inévitable du système protecteur de substituer la cherté au bon marché, la rareté à l'abondance ? C'est donc la protection, et non la liberté, qui généralise la misère. L'exploitation de l'homme par l'homme ? Au dire de M. Proudhon, la liberté étendrait le domaine du capital, et fortifierait ainsi le pouvoir des aristocraties. Assurément la liberté des échanges étendrait le domaine du capital, en ce sens qu'elle faciliterait l'épargne, c'est-à-dire la création des capitaux. Mais augmenter la quantité du capital, est-ce bien accroître le pouvoir des capitalistes sur les travailleurs ? N'est-ce pas faire précisément tout le contraire ? Si nous ne nous trompons, les socialistes désignent, sous le nom de *tyrannie du capital*, le pouvoir d'exiger un prix élevé pour le loyer d'un fonds productif. Or, dans quelle circonstance les capitalistes se montrent-ils le plus tyranniques, exigent-ils la rémunération la plus considérable pour le service de leurs fonds ? N'est-ce pas lorsque les capitaux sont à leur maximum de rareté, lorsqu'il y en a *peu* ? Dans quelle circonstance, au contraire, la tyrannie du capital, puisque tyrannie il y a, est-elle le moins sensible ? N'est-ce pas lorsque les capitaux sont abondants, lorsqu'il y en a *beaucoup* ? Un système qui généralise les capitaux n'est donc pas un système aristocratique, un système qui développe la puissance de l'aristocratie d'argent ; c'est, au contraire, un système essentiellement populaire, un système qui favorise la démocratie du travail. Au surplus, voyez combien sont étranges les préoccupations de l'esprit de système ! Dans le moment même où M. Proudhon écrivait son livre ; dans le moment même où il affirmait que la liberté des échanges est favorable à l'aristocratie, le combat se trouvait engagé en Angleterre entre la démocratie libre-échangiste et l'aristocratie protectionniste. Serait-ce à dire que la démocratie anglaise se trompait en espérant que l'abolition des *corn-laws* augmenterait son bien-être, et l'aristocratie en craignant que cette large brèche ouverte dans les œuvres vives du système protecteur ne diminuât sa fortune ? Serait-ce à dire que M. Proudhon connaissait les intérêts de ces deux classes mieux qu'elles-mêmes ?...

M. Proudhon ne s'arrête pas en si beau chemin. Non seulement il prétend que la liberté commerciale favoriserait l'aristocratie au sein de chaque nation, mais encore il affirme qu'un peuple pourrait réduire tous les autres en servage, au moyen du libre échange. — Supposons, dit-il, que l'Angleterre expédie chaque année en France pour

100 millions de ses produits, et que la France ne lui envoie, en retour, que pour 90 millions des siens ; à la longue, l'Angleterre n'absorbera-t-elle pas tout le numéraire de la France ? On objecte que l'argent prend partout et toujours son niveau ; que, s'il devient rare en France et commun en Angleterre, il retournera forcément en France. Sans doute, mais il n'y retournera pas pour rien, il y retournera s'échanger contre des titres de propriétés ou des hypothèques, et, à la longue, le sol français deviendra la proie des capitalistes étrangers. Déjà les capitalistes bâlois possèdent à peu près tout le sol de l'Alsace, et, d'un autre côté, les Anglais ont, en quelque sorte, confisqué le Portugal. Les économistes ont tort, ajoute M. Proudhon, de n'attribuer pas à la possession de l'argent plus de signification, d'importance, qu'à celle des autres denrées : « l'argent est la marchandise-princesse, la marchandise par excellence, celle qui est toujours plus demandée qu'offerte, qui prime toutes les autres, acceptable en tout paiement, et par suite devenue représentative de toutes les valeurs, de tous les capitaux possibles. » — M. Proudhon conclut de là qu'une nation qui parviendrait à enlever à ses rivales toute leur *marchandise-princesse*, parviendrait aisément à les mettre sous sa domination. Les arguments protectionnistes de M. Proudhon ne sont pas, comme on voit, des plus neufs, ils datent de l'origine même du système mercantile. Avons-nous besoin de les réfuter encore ? Avons-nous besoin de dire qu'il est impossible d'épuiser une nation de son numéraire ? Avons-nous besoin de dire qu'aussitôt que le numéraire devient rare, il cesse de s'exporter, et que celui qui était sorti, rentre ? M. Proudhon et les protectionnistes objectent, à vrai dire, que celui-ci ne rentre pas pour rien, qu'il revient acheter des propriétés, ou se placer sous forme d'hypothèques. Nous pourrions répondre que les choses ne se passent guère ainsi dans la pratique ; que le numéraire étranger s'échange communément contre des denrées d'exportation, et non point contre des propriétés ou des hypothèques à l'intérieur ; mais nous voulons bien admettre le fait d'une manière absolue, et nous disons que ce fait, à savoir, l'immigration des capitaux étrangers, loin d'être un mal, est un grand bienfait pour le pays. Prenons pour exemple les capitalistes bâlois, qui ont placé leurs fonds en Alsace. Si ces prêteurs étrangers ont trouvé là un placement avantageux de leurs fonds, n'est-il pas vrai aussi que les emprunteurs français y ont gagné de leur côté, et avec eux la France ? Au moyen de ces fonds empruntés à l'étranger, n'ont-ils pas amélioré, accru la production de leurs terres, et par là même la richesse du pays ? S'ils payent une rente au capitaliste bâlois, ils bénéficient sur l'emploi du capital ; voilà ce que M. Proudhon oublie ! Mais, objecte-t-il encore, cette rente n'est-elle pas un tribut que la France paye à l'étranger ? Oui, comme la part de profits qu'un industriel commandité envoie, chaque année, à son associé commanditaire est un tribut. Plût à Dieu que la France payât à l'étranger beaucoup de tributs de cette nature ! Plût à Dieu que son agriculture et son industrie fussent fréquemment commanditées par les capitalistes étrangers ! Les entreprises de production auraient moins de peine à se constituer, et l'intérêt courant des capitaux, qui se maintient encore à 4 ou 5%, tandis qu'il est tombé à 3% en Angleterre, l'intérêt des capitaux baisserait, au grand avantage de la masse des travailleurs.

Après avoir commis une erreur en disant que l'immigration des capitaux étrangers est désavantageuse au pays, M. Proudhon en commet une autre, en rattachant spécialement ce fait aux mouvements du numéraire. Les achats de propriétés, les prêts sur hypothèques, dont parle l'auteur des *Contradictions*, pourraient parfaitement s'opérer, alors même que nous n'aurions pas expédié une once d'argent au dehors, alors même que les Anglais et les Bâlois n'auraient pas reçu un atome de notre marchandise-

princesse. Si, par exemple, nous avons expédié en Angleterre pour 100 millions de nos produits, qui empêcherait l'Angleterre de nous envoyer en sus des denrées destinées à solder cette importation, une somme de 10 millions, en produits de toute nature, destinée à acheter des propriétés en France ? Aussi bien, n'est-ce pas de la sorte que les choses se passent ? Un Anglais qui achète une propriété en France envoie communément, pour la payer, non pas du numéraire, mais une traite sur Paris ou sur toute autre place de France. Or, que représente cette traite ? une fourniture de produits étrangers effectuée en France. Pour acheter des propriétés sur notre territoire, les étrangers n'ont donc pas besoin de nous enlever notre numéraire, il leur suffit d'avoir des produits qui nous conviennent, du blé, du coton, du fer, de l'indigo, etc. M. Proudhon insiste : il est plus facile, affirme-t-il, d'acheter avec de l'argent, avec de la *marchandise-princesse*, qu'avec toute autre denrée ; d'où il suit qu'une nation qui réussirait à accumuler chez elle des masses de numéraire pourrait s'emparer des propriétés des autres nations plus aisément, que celles-ci ne pourraient s'emparer des siennes. Nouvelle erreur ! Les métaux précieux n'ont sur les autres denrées aucune espèce de prééminence, et il est complètement inexact de dire qu'ils sont toujours « plus demandés qu'offerts ». Ils sont plus demandés, sans doute, si par *demande* on entend le désir de posséder un produit sans rien donner en échange. Tout le monde demande de l'argent et ne serait pas fâché d'en avoir pour rien ! mais ce n'est point là une demande sérieuse. Il n'y a point demande sérieuse lorsqu'on n'offre, en échange de l'objet demandé, rien qui convienne au détenteur de cet objet. Or, il arrive fort souvent que les détenteurs des choses qui conviennent aux marchands d'argent n'ont pas besoin de numéraire, ou du moins qu'ils n'en demandent qu'une quantité minime. Le numéraire stationne alors improductivement dans les caisses de ceux qui en font commerce, et il est plus offert que demandé. L'argent ne jouit donc d'aucun privilège spécial ; il est soumis, comme toutes les autres denrées, aux fluctuations de l'offre et de la demande, et l'on se trompe singulièrement quand on dit que c'est partout et toujours, de tous les articles d'échange, le plus avantageux. S'il possédait un tel privilège, ne le préférerait-on pas à toutes les autres denrées, même à valeur un peu inférieure ? Or, nous le demandons à M. Proudhon, si on lui offrait un certain nombre de kilogrammes d'argent valant un million, ou un certain nombre d'hectolitres de blé valant 1 050 000 francs, ne préférerait-il pas le blé à l'argent ? Ne pourrait-il pas arriver même qu'il se défît avec plus d'avantage d'un million en blé que d'un million en argent ? Mais que devient alors la prétendue supériorité de la marchandise-princesse ?

En résumé donc, il est parfaitement indifférent qu'une nation importe de l'argent ou d'autres denrées. L'argent n'est pas un talisman ! Il ne possède aucune vertu particulière qui en rende la possession plus précieuse que celle de toute autre marchandise. On ne se ruine pas plus en exportant son argent qu'en se défaisant de son blé, de son sucre ou de son tabac ; mais on se ruine quand on travaille peu et mal, et quand, par là même, on se met hors d'état d'acheter les denrées dont on a besoin. Et quel système est, plus que le système protecteur, funeste au progrès de l'industrie, au développement du travail ?

Maintenant, on se tromperait singulièrement si l'on croyait que M. Proudhon, après avoir combattu la liberté du commerce, se prononce en faveur de la protection. Non ! ce n'est pas de cette façon vulgaire que procède notre antinomiste ! M. Proudhon est l'adversaire de la protection aussi bien que du libre échange. L'une et l'autre forment, à ses yeux, les deux zéros de l'antinomie de la balance du commerce. Cette antinomie, on va voir comment il la résout. Le système protecteur, dit-il, a été établi

pour combler la différence naturelle qui existe entre les frais de production des denrées similaires de pays à pays, et pour permettre, en conséquence, aux nations les moins heureusement placées, de lutter sans désavantage avec leurs rivales plus favorisées. Ce système remédie ainsi utilement aux inégalités que la nature a créées parmi les peuples ; toutefois, ajoute M. Proudhon, l'instrument dont se servent les nations pour se protéger, la douane, est un instrument imparfait, vicieux ; il y en a un autre qui est infiniment supérieur à celui-là, il y a l'association des peuples producteurs. Laissons M. Proudhon expliquer lui-même ce qu'il entend par association des peuples producteurs.

« En Angleterre, dit-il, le travail produit, je suppose, 100 pour 60 de dépense, en Russie 100 pour 80. Additionnant ensemble, d'abord les deux produits ($100 + 100 = 200$) ; puis, les chiffres de dépense ($60 + 80 = 140$) ; retranchant ensuite la plus petite de ces deux sommes de la plus grande ($200 - 140 = 60$), et divisant le reste par 2, le quotient 30 indiquera le bénéfice net de chacun des producteurs, après leur association par la balance du commerce¹. »

Pour se faire une idée exacte de cette singulière association, laquelle implique de la part des producteurs les plus favorisés une abnégation complète de leurs intérêts, il faut en revenir à la pensée fondamentale du livre de M. Proudhon, à la détermination de la valeur. Le travail mesuré par le temps, tel est, selon M. Proudhon, le fondement de la valeur des choses. Or, ajoute-t-il, dans les transactions du commerce, cette base équitable du prix des denrées est méconnue. Il arrive fréquemment que des produits fabriqués avec peu de travail se vendent au même prix que d'autres dont la production a coûté davantage ; d'où l'excessive inégalité des bénéfices. Eh bien ! si l'on associe tous les producteurs d'une même denrée, le privilège naturel résultant de l'inégalité des situations disparaîtra ; les producteurs privilégiés, dont le bénéfice tombera de 40 à 30, y perdront sans doute ; mais les autres, dont le bénéfice montera de 20 à 30, y gagneront, et les bénéfices seront égalisés. Voilà comment M. Proudhon entend remplacer la douane.

Ainsi, par exemple, il y a en Angleterre des mines fécondes, desquelles une tonne de fer peut être extraite à l'aide d'une quantité de travail que nous exprimerons par 10 ; il y a en France des mines moins fécondes, qui exigent pour la production d'une tonne une quantité de travail égale à 15 ; pour égaliser les conditions de la production en France et en Angleterre, on associera les exploitants anglais avec les exploitants français, et on obligera, par conséquent, les premiers à sacrifier une partie de leurs avantages pour en gratifier les seconds.

En admettant même que l'association dont parle M. Proudhon fût possible, serait-elle, comme il le prétend, véritablement utile ? Augmenterait-elle le bien-être des masses laborieuses ? Nous sommes d'avis, au contraire, qu'elle aggraverait leur situation, car elle aurait pour premier résultat d'enrayer le progrès industriel. N'est-ce pas, en effet, la concurrence qui stimule le progrès ? Et n'est-ce pas le progrès qui, en diminuant incessamment la quantité de travail nécessaire à la production, améliore la condition des masses ? Si l'on associe les industriels de chaque branche de la production, si l'on associe, par exemple, les maîtres de forges du monde entier, on instituera

¹ T. II, p.99. (Note de Molinari)

un immense monopole, et, en supposant même que les associés ne trouvent aucun intérêt à surélever les prix de leur denrée, quel intérêt auront-ils à les faire baisser ? M. Proudhon veut sinon supprimer les inégalités naturelles, du moins les compenser : mais, sans ces inégalités, la concurrence elle-même ne perdrait-elle pas une partie de son efficacité ? Si toutes les terres avaient été de première qualité, si toutes les mines avaient été également fécondes, il est probable que les progrès de l'agriculture et de l'industrie extractive auraient été moins rapides. La nécessité de suppléer, à force d'industrie, à des avantages naturels qu'on ne possède point, mais dont jouissent des producteurs rivaux, voilà quel est ordinairement le principal mobile du progrès ! Le progrès est né de l'inégalité, et, chose remarquable, il tend incessamment à la faire disparaître. Naguère, avant les récents progrès de la science agricole, un grand nombre de terres de qualités inférieures étaient laissées en friche : aujourd'hui ces mêmes terres, sagement exploitées, donnent un rendement à peu près égal à celui des terrains supérieurs. Jadis on n'exploitait guère que les affleurements des mines : aujourd'hui, grâce au progrès des arts mécaniques, on va puiser le minerai jusque dans les entrailles de la terre, sans une augmentation sensible des frais de production. Un jour viendra peut-être où tous les monopoles naturels, dénoncés avec une verve si âpre par M. Proudhon, disparaîtront sous l'action du progrès, qui annihilera la résistance en centuplant les moyens d'attaque, sous l'action aussi de la liberté, qui permettra à l'homme de donner à ses forces la destination la meilleure. En attendant, ne serait-ce pas un système détestable que celui qui, sous le prétexte de *compenser* les monopoles naturels, tendrait à les perpétuer ?

M. Proudhon objecte encore que la concurrence, sans protection différentielle, conduit au monopole ; qu'une industrie qui coûte 80 ne saurait soutenir la concurrence d'une rivale dont le prix de revient ne serait que de 60. Nous croyons que M. Proudhon se trompe. En Angleterre, on remarque souvent dans la même industrie une inégalité considérable : il y a des mines de fer et de charbon dont les frais de production diffèrent de 15 à 20% de ceux des autres mines. Cependant elles ne cessent point d'être exploitées. Pourquoi ? Parce que les mines les mieux situées, de même que les terrains supérieurs, ne suffisent point à la demande ; parce qu'il y a place encore sur le marché pour les produits des mines et des terrains secondaires. Eh bien ! de ce qui se passe dans un pays ne peut-on pas inférer ce qui se passerait dans le monde entier sous la loi du libre commerce ? Les mines de Newcastle, par exemple, sont plus productives que les mines de la France et de la Belgique ; mais, comme les mines de Newcastle ne pourraient point tripler instantanément leur production ; comme aussi elles ne fournissent pas toutes les qualités de charbon ; comme, enfin, leurs produits doivent supporter des frais de transport considérables pour pénétrer dans l'intérieur de la France et de la Belgique, il est évident que la suppression des droits qui grèvent les houilles anglaises ne ruinerait ni les propriétaires houillers du bassin de la Meuse, ni ceux du bassin de la Loire. Seulement il arriverait ceci : que les exploitants des houillères de la Meuse et de la Loire, obligés d'abaisser quelque peu leurs prix de vente pour résister à la concurrence britannique, amélioreraient leurs procédés d'extraction et réduiraient d'autant leurs prix de revient. Ils n'y perdraient rien, et les consommateurs y gagneraient. Associez, au contraire, les exploitants des houillères de Newcastle avec ceux des houillères de la Meuse et de la Loire, et aucun changement ne s'opérera dans les prix. Les associés anglais éviteront de faire concurrence à leurs associés français ou belges, afin de ne point diminuer les bénéfices de leur commune entreprise, et les consommateurs n'auront absolument rien gagné à la

suppression des droits. En définitive, le système d'association de M. Proudhon n'est autre chose qu'une simple transformation et une immobilisation du système protecteur. Il valait bien la peine, en vérité, de résoudre l'antinomie de l'échange pour en venir là !

Si M. Proudhon avait analysé avec plus de soin les différentes parties de la question, il n'aurait aperçu, croyons-nous, aucune antinomie, aucun assemblage de conséquences heureuses et de conséquences funestes, dans la liberté des échanges ; il aurait reconnu que la liberté des échanges ne conduit pas plus à la constitution d'un monopole au profit d'un peuple, qu'elle ne sert la puissance des aristocraties ; il aurait reconnu, au contraire, qu'elle est de tous les procédés le plus efficace pour détruire les monopoles, tant naturels que factices, qui subsistent encore dans la vaste arène de la production ; enfin, il se serait convaincu qu'entre la liberté et la protection il n'y a pas de moyen terme, par la même raison qu'il n'y a pas de moyen terme entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal, entre ce qui est utile et ce qui est funeste.

De l'antinomie de l'échange M. Proudhon passe à celle de la propriété. Sa définition de la propriété est incontestablement le morceau le plus curieux du livre.

« La propriété, dit-il, c'est le vol ! Il ne se dit pas, en mille ans, deux mots comme celui-là. Je n'ai d'autre bien sur la terre que cette définition de la propriété : mais je la tiens plus précieuse que les millions des Rothschild, et j'ose dire qu'elle sera l'événement le plus considérable du gouvernement de Louis-Philippe¹. »

Ceci est dit très sérieusement, je vous prie. M. Proudhon ne plaisante guère. La propriété, c'est le vol ! Ce qui revient à dire que la société est livrée aux propriétaires comme à une bande de voleurs. Livrée sans merci, car toujours, d'après M. Proudhon, la classe propriétaire étant plus forte que les autres classes, peut ce qu'elle veut. Le monde est soumis à son despotisme.

Pour être étrange, la définition de M. Proudhon n'est pourtant pas neuve. Si la formule : la propriété, c'est le vol ! qu'il est si fier de *posséder*, est bien à lui, nous ne pensons pas que l'idée lui appartienne au même degré. Il y a un siècle, un sophiste de génie écrivait ce passage célèbre : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, de misères et d'horreurs, n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pierres, ou comblant les fossés, eût crié à ses semblables : 'Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne.' » Concentrez l'idée de Rousseau, et vous avez la formule de M. Proudhon : la propriété, c'est le vol !²

¹ T. 1^{er}, p.328. (Note de Molinari)

² Le mémoire de Rousseau dont ce morceau est extrait était conçu avant tout comme une défense de l'état de nature contre la civilisation. Dans d'autres écrits plus positifs, Rousseau présentait la propriété comme « le vrai fondement de la société civile, et le vrai garant des engagements des citoyens » (article « Économie politique », 1755 ; Œuvres complètes de Rousseau, Paris, 1971, volume 2, p. 301). Dans ses *Discours sur le droit de propriété* (1800-1801), Pierre-Louis Roederer avait cherché, sans succès, à laver Rousseau de l'affront qu'on lui faisait en le présentant à tort comme l'ancêtre des ennemis de la propriété.

Depuis Rousseau, c'est devenu une mode d'attaquer la propriété et les propriétaires. Non seulement des charlatans, qui n'ont pour but que d'attrouper des lecteurs autour de leurs livres, mais encore des hommes sincères, enflammés du saint amour de l'humanité, se livrent à ce déplorable passe-temps. Quelle est donc la source de cette funeste aberration ? Comment se fait-il que l'on attaque précisément, de toutes les institutions humaines, celle qui a été la plus bienfaitrice pour l'humanité ? Cela vient, croyons-nous, de ce que l'on confond deux faits qui sont entièrement dissemblables et qu'aucun lien nécessaire ne rattache, mais qui se sont produits à peu près simultanément dans le monde ; nous voulons parler de l'établissement de la propriété et de l'établissement de l'esclavage. On met sur le compte de la propriété la plupart des maux qui ont leur origine dans l'esclavage, et comme, jusqu'à nos jours, ces deux faits ont subsisté parallèlement, il est fort difficile de démêler la vérité dans cette confusion, d'attribuer à la propriété ce qui revient à la propriété, et à la servitude ce qui revient à la servitude. Il est certain cependant que la propriété, ayant pour base la justice, partant l'utilité, n'a pu engendrer aucune conséquence inique ni funeste ; tandis que l'esclavage, au contraire, se trouvant fondé sur la violation d'un droit, sur une iniquité, n'a pu avoir que des conséquences iniques et désastreuses. Tous les progrès de la civilisation ont leur origine dans la propriété, tous les maux de l'humanité sont nés de la servitude. ¹

Nous disons que la propriété est fondée sur la justice. Qu'est-ce, en effet, que la propriété, sinon la garantie du travail, sinon l'assurance donnée au travailleur qu'il jouira, non seulement dans le présent, mais encore dans le plus lointain avenir, des fruits de son labeur ? Or, quoi de plus juste et de plus utile qu'une telle garantie ? Quoi de plus juste ? car, à qui revient légitimement un produit, si ce n'est à ceux-là qui ont contribué, soit médiatement, soit immédiatement par leur travail, à le former ? Quoi de plus utile ? Car qui voudrait accumuler du travail, ou ce qui revient au même, créer des capitaux, si la jouissance exclusive ne lui en était point garantie ? On fait, nous ne l'ignorons pas, une exception pour la propriété foncière, du moins au point de vue de la justice. Parmi ceux-là même qui reconnaissent de la manière la plus absolue l'utilité de cette sorte de propriété, il y a des gens qui en font remonter l'origine à une spoliation. Contradiction misérable ! Si cette propriété est utile, n'est-il pas évident aussi qu'elle est juste ? Peut-on séparer l'utilité de la justice ? N'est-ce pas un axiome de l'économie politique aussi bien que de la morale, que rien n'est utile que ce qui est juste ? Examinons, au reste, si ceux qui, les premiers, s'établirent à demeure fixe sur le sol, ceux qui, les premiers, après avoir enclos un champ, s'avisèrent de

¹ Nous prouvons apprécier dans un tel passage le développement graduel du radicalisme de Molinari et de sa préférence croissante pour la théorisation sans exception. Ces formules verbales, de plus ou plus courantes, peuvent le faire qualifier de dogmatique ou d'homme à système, le rattachant ainsi à d'autres de ses prédécesseurs comme Vincent de Gournay ou Turgot. Ce dernier, qui osait par exemple affirmer que « toute loi inutile est un mal, par cela seul qu'elle est une restriction à la liberté, qui par elle-même est toujours un bien » (*Œuvres*, II, p. 331) défendait la systématisation sur le fondement « que tout homme qui pense a un système et qu'un système ne peut être un reproche. » (*Œuvres*, I, p. 543) Dupont de Nemours accentuera ce morceau en disant plutôt : « que tout homme qui pense a un système, qu'un homme qui n'aurait aucun système ou aucun enchaînement dans les idées ne pourrait être qu'un imbécile ou un fou. »

dire : *ceci est à moi*, commirent une spoliation, un vol, comme l'affirme M. Proudhon, à la suite de Rousseau. Au détriment de qui, je vous prie, cette spoliation, ce vol ? Vierge de travail humain, la terre n'avait alors aucune valeur. Or, s'emparer de ce qui n'a point de valeur, ce n'est point, que nous sachions, voler. Ce furent les propriétaires qui donnèrent à la terre la valeur qu'elle n'avait point ; ils la lui donnèrent en établissant la *sécurité* sur les domaines qu'ils s'étaient appropriés, en protégeant contre les rapines et le brigandage les capitaux que le travail accumula bientôt sur ces domaines. N'était-il pas bien juste que ce travail de protection fût rémunéré ? N'était-il pas bien juste que le défenseur de la terre perçût une rente en échange du service qu'il rendait au travailleur agricole ? Si l'esclavage n'avait point existé alors, la rente aurait été exactement l'expression du salaire dû au défenseur de la terre ; *exactement*, car les travailleurs étant libres, auraient toujours pu s'établir sur des terres non appropriées, si les propriétaires avaient voulu surélever le taux de leur rente. Malheureusement, avec la propriété naquit l'esclavage. Les propriétaires qui auraient usé d'un droit légitime en s'appropriant l'étendue de terre qu'ils pouvaient défendre, de même qu'on use d'un droit légitime en entreprenant la première industrie venue ; les propriétaires abusèrent de leur force en contraignant les travailleurs à s'immobiliser sur leurs domaines, c'est-à-dire à acheter d'eux seuls la sécurité. La propriété, en elle-même, n'était pas un monopole ; l'obligation imposée au travailleur de demeurer perpétuellement attaché au sol, et par conséquent de payer au propriétaire la redevance qu'il plaisait à celui-ci de réclamer, voilà quel était le monopole ! L'appropriation de la terre était une industrie légitime, seul l'esclavage était une violation de la justice ; et c'est de cette première atteinte portée aux droits de l'homme, et non de l'appropriation des terres, que sont issus, nous le répétons, tous les maux de l'humanité. Tout ce qui vient de la propriété est juste et bon, tout ce qui vient de l'esclavage est inique et mauvais.

On commet une confusion de la même nature, lorsqu'on dit que les propriétaires ont plus de pouvoir que les prolétaires, et qu'ils sont toujours en état de faire la loi à ceux-ci : les propriétaires privilégiés, oui ; les propriétaires soumis au droit commun, non. Il serait facile de démontrer, pensons-nous, que les abus dont souffrent les classes inférieures de la société ont leur source dans les privilèges illégitimes établis au profit des propriétaires, et non point dans l'exercice pur et simple du droit de propriété. On démontrerait non moins aisément que, sous le régime du droit commun, l'intérêt du propriétaire se confond toujours avec l'intérêt de la société, et, par conséquent, que le propriétaire, en nuisant à n'importe quelle classe de la société, se nuit à lui-même.

Cependant, objecte M. Proudhon, et c'est là son argument le plus fort contre la propriété, c'est le propriétaire, et non la société, qui bénéficie de toutes les améliorations apportées à la culture de la terre.

« Supposons, dit-il, que le propriétaire, par une libéralité chevaleresque, cède à l'invitation de la science, permette au travail d'améliorer et de multiplier ses produits. Un bien immense en résultera pour les journaliers et campagnards, dont les fatigues, réduites de moitié, se trouveront encore, par l'abaissement du prix des denrées, payées double. Mais le propriétaire : Je serais bien sot, dit-il, d'abandonner un béné-

ficé si net ! Au lieu de cent journées de travail, je n'en payerai plus que cinquante : ce n'est pas le prolétaire qui profitera, c'est moi. — Mais alors, observez-vous, le prolétaire sera encore plus malheureux qu'auparavant, puisqu'il chômera une fois plus. — Cela ne me regarde pas, réplique le propriétaire, J'USE de mon droit¹ ! »

Sans doute, le propriétaire ne payera plus que cinquante journées de travail, et il aura grandement raison ; mais est-ce bien lui seul qui profitera de cette économie ? Si, par le fait de l'établissement d'un droit protecteur, il jouit d'un monopole qui lui permette de surélever le prix de son blé, peut-être. Mais s'il ne possède aucun monopole artificiel, si la vente du blé est pleinement soumise à la loi de la libre concurrence, ne sera-t-il pas forcé d'abaisser le prix de cette denrée exactement dans la proportion de l'abaissement des frais de production, et n'est-ce point le consommateur, ou, pour nous servir d'une expression équivalente, la société qui profitera de l'économie réalisée ? Le propriétaire ne bénéficiera du progrès que comme simple consommateur. Quant aux travailleurs économisés, seront-ils, comme l'affirme M. Proudhon, plus malheureux qu'auparavant ? Leur situation ne se trouvera-t-elle pas, au contraire, améliorée ? M. Proudhon oublie que la baisse de prix résultant de cette économie de travail rendra disponible une portion du revenu des consommateurs et leur permettra, en conséquence, d'augmenter leurs consommations ; d'où nécessairement une augmentation de la production est une nouvelle issue ouverte au travail. Le travail économisé n'est pas *supprimé*, il n'est que *déplacé*. Chaque progrès accompli constitue donc un bénéfice pour la société entière, sans qu'il y ait dommage ou privilège pour personne.

Maintenant, où pensez-vous qu'aboutisse l'auteur de la définition : « la propriété, c'est le vol » ? À la négation de la propriété, au communisme ? Non pas. M. Proudhon combat les communistes aussi bien que les économistes, et avec de meilleures armes, car il emprunte celles de l'économie politique ; il y a dans son livre un excellent chapitre contre le communisme. Mais où donc alors va-t-il aboutir ? Quelle solution donne-t-il à l'antinomie de la propriété ? Par quel procédé dégage-t-il la propriété de ses influences néfastes pour ne lui conserver que ses résultats utiles ? Recommande-t-il, avec les économistes, de laisser la propriété pleinement libre, sans restrictions comme sans privilèges, ou, avec les socialistes, de la remettre, comme un immense monopole, entre les mains de l'État ? Ni l'un ni l'autre. M. Proudhon ne dit rien, ne résout rien ; il termine son chapitre de la propriété en se posant purement et simplement cette question : Qu'est-ce que Dieu ?

S'il s'agissait d'un écrivain moins grave que M. Proudhon, nous dirions qu'il se moque de ses lecteurs, et nous serions d'autant plus fondé à le dire, que non seulement M. Proudhon débat longuement l'hypothèse d'un Dieu, où cette hypothèse n'a que faire, mais encore qu'il consacre un long chapitre à dresser contre la Providence un acte d'accusation en forme. Et devinez où il place ce réquisitoire ? Entre le chapitre de l'Impôt et celui de la Balance du commerce ! M. Proudhon, néanmoins, est un écrivain très sérieux ; seulement il s'est opéré dans son cerveau je ne sais quelle mixtion étrange de philosophie allemande, d'économie politique et de socialisme, si bien qu'il mêle, sans y prendre garde, les choses qui appartiennent à la métaphysique à

¹ T. II, p.277. (Note de Molinari)

celles qui appartiennent à la science de la richesse, de même qu'un écolier qui étudie trop de langues à la fois en confond les règles et les mots, attribue aux unes ce qui est aux autres, et avec le tout, se compose un langage inintelligible. Voilà pourquoi M. Proudhon, malgré l'extrême lucidité de son style, est, le plus souvent, d'une déplorable obscurité. La phrase est claire, mais la pensée est nébuleuse. Son livre, pour nous servir de l'expression du poète, n'est qu'un amas de *ténèbres visibles*¹.

M. Proudhon termine la série de ses antinomies par le problème de la population. Il est bien entendu que, dans l'examen de ce problème, M. Proudhon se sépare de Malthus, du moins en apparence ; car, étourderie merveilleuse ! après avoir condamné indistinctement tous les moyens qui préviennent l'accroissement désordonné de la population, M. Proudhon en revient à quoi ? À la contrainte morale ! Quoique involontaire, cette contradiction-là n'est pas assurément la moins curieuse du livre.

Comme couronnement de l'œuvre des *Contradictions économiques* M. Proudhon annonce une *Solution du problème du prolétariat*. Dans l'intérêt de sa réputation, nous souhaiterions, en vérité, qu'il employât son talent incontestable, sa verve abrupte et audacieuse, sa dialectique ferme et tenace, à autre chose qu'à écrire ce troisième volume. Si les prémisses sont fausses, comment la conclusion serait-elle juste ? Nous voudrions, qu'au lieu d'écrire inutilement ce livre, M. Proudhon s'attachât à étudier, un peu plus profondément qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, le grand mécanisme de la formation et de la distribution de la richesse ; nous voudrions qu'il revînt attentivement sur ses analyses de la valeur, de l'échange, de la propriété, etc. ; nous croyons qu'après avoir un peu plus mûrement examiné ces phénomènes, il s'apercevrait que l'économie politique n'est point, comme il l'affirme, une série de lois contradictoires, une série de lois dont les applications sont les unes salutaires, les autres nuisibles à l'humanité, et, en conséquence, qu'il n'est pas nécessaire de résoudre des antinomies qui n'existent point. Il s'apercevrait que les résultats désastreux qu'il attribue à la propriété, à la concurrence, à la division du travail, aux machines, etc., proviennent de toutes autres causes. Il s'apercevrait que la guerre, la servitude et l'ignorance sont les grandes et véritables causes des maux de l'humanité, et qu'il ne s'agit point de construire un nouveau monde régi par de nouvelles lois économiques, mais bien de débarrasser enfin le vieux monde des antagonismes, des monopoles et des préjugés que lui a légués le passé. Il s'apercevrait enfin que la tâche des économistes consiste bien plus aujourd'hui à vulgariser les notions acquises, et à en montrer les applications, qu'à en chercher d'autres. Voilà ce que verrait, sans doute, M. Proudhon s'il approfondissait davantage la matière, s'il consacrait à Adam Smith, Ricardo, Malthus et J.-B. Say, le temps qu'il passe à converser avec Kant, Hegel et Fichte. Non pas assurément que nous méconnaissions la valeur de ces illustres Allemands, à Dieu ne plaise ! Mais M. Proudhon se dit économiste, et certes, ni Kant, ni Hegel, ni Fichte, ne lui fourniront des lumières sur les problèmes qu'il étudie. Le domaine de la métaphysique pure est complètement distinct de celui de l'économie politique. Le tort de M. Proudhon est d'avoir confondu ces deux sciences et les méthodes qui leur conviennent.

¹ « *Darkness visible* » (Milton, *Paradise Lost*). Voltaire traduit par « *ténèbres visibles* » dans son *Essai sur la poésie épique* (1732), qui figure au tome II, p.356, de la nouvelle édition de ses *Œuvres complètes* parue en 1846.

III. Commentaire de Proudhon dans ses *Carnets*

[*Carnets de P.-J. Proudhon*, Paris, librairie Marcel Rivière, 1974, vol. II.]

20 novembre 1847. — Je reçois le *Journal des Économistes* contenant un article contre moi, d'un M. Molinari. C'est bête, malveillant, et de mauvaise foi. — Une page consacrée à mon épigraphe, que j'avais perdu de vue : *Destruam et aedificabo*. L'imbécile n'a pas vu que cette formule était celle de l'antinomie, qui nie et affirme tour à tour, détruit et aedificat. Le reste est fort au-dessous de cette bévue.

21 novembre 1847. — Tous ceux qui en ont parlé jusqu'ici [des *Contradictions économiques*] l'ont fait avec une suprême mauvaise foi, envie ou bêtise : Ch. Marx, Molinari, Vidal, *Univers religieux*, Revue de Buchez et Ott, *Revue encyclopédique*, Cabet (P. Leroux et la *Démocratie pacifique* se taisent).

IV. Réplique des fouriéristes de *La Phalange*.

[*La Phalange. Revue de la science sociale*. XIV^e année, tome VI.
Deuxième semestre 1847. — Par Émile Bourdon [E. B.]]

Dans le numéro de novembre du *Journal des Économistes*, nous retrouvons le même M. de Molinari défendant avec un courage très louable l'entrée du camp des économistes contre M. Proudhon. Nous ne prendrons qu'un seul point de la discussion, afin de montrer quelle méthode incomplète d'analyse emploie l'Économisme.

M. Proudhon avait dit que l'argent, le capital d'une nation riche, faisait souvent invasion dans les pays moins riches, et y venait acheter des propriétés et se placer sous forme d'hypothèques. — M. de Molinari répond : « Ce fait, loin d'être un mal, est un grand bienfait pour le pays. Prenons pour exemple *les capitalistes bâlois* qui ont placé leurs fonds en Alsace. Si ces prêteurs étrangers ont trouvé là un placement avantageux de leurs fonds, n'est-il pas vrai aussi que les emprunteurs français y ont gagné de leur côté, et avec eux la France ? Au moyen de ces fonds empruntés à l'étranger, n'ont-ils pas amélioré, accru la production de leurs terres, et, par là même, la richesse du pays ? S'ils paient une rente au capitaliste bâlois, ils bénéficient sur l'emploi du capital ; voilà ce que M. Proudhon oublie ! Mais, objecte-t-il encore, cette rente n'est-elle pas un tribut que la France paie à l'étranger ? Oui, comme la part de profits qu'un industriel commandité envoie chaque année à son associé commanditaire est un tribut. Plût à Dieu que la France payât à l'étranger beaucoup de tributs de cette nature ! Plût à Dieu que ses agriculteurs et son industrie fussent fréquemment commandités par les capitalistes étrangers ! Les entreprises de production auraient moins de peine à se constituer, et l'intérêt courant des capitaux, qui se maintient encore à 4 ou 5%, tandis qu'il est tombé à 3% en Angleterre, l'intérêt des capitaux baisserait, au grand avantage de la masse des travailleurs. »

Il ne semble pas que la baisse de l'intérêt de l'argent à 3% ait tourné en Angleterre *au grand avantage de la masse des travailleurs*, car ils y sont plus misérables qu'en France, où l'intérêt se maintient à 4 et 5%. En effet, quand le loyer des capitaux baisse, d'où ce fait provient-il ? De leur abondance même. Mais de ce que les capitaux sont plus abondants, résulte-t-il qu'ils soient répartis plus équitablement ? Nullement. La répar-

tion reste la même, si même il n'y a concentration plus forte entre les mains du petit nombre. L'Angleterre possède une immense quantité de capitaux, et ils n'appartiennent qu'à une très petite minorité démesurément riche.

Suis-je plus riche en possédant cent mille francs qui me rapportent cinq mille francs à 5%, ou en possédant deux cent mille francs qui me rapportent ensemble, à 3% seulement, six mille francs ? Je suis plus riche de deux manières, en capital et en revenu, dans la seconde hypothèse. Eh bien ! tel est le cas de l'aristocratie dans les pays où le taux de l'argent baisse. L'Économie politique ne voit qu'un seul côté des choses en songeant uniquement à la baisse de l'intérêt, et en oubliant la répartition, qui est fondamentale en économie sociale.

À vrai dire, les économistes ne se sont jamais beaucoup occupés des vices de la répartition dans le système actuel de désassociation et d'individualité. Ils se sont contentés d'exposer comment les produits se distribuaient dans ce milieu malsain, sans jamais être vivement blessés des iniquités de la répartition. Les socialistes, par leurs pressantes réclamations, les ont enfin amenés sur le terrain de la répartition ; mais les économistes ne s'y acclimatent pas : ils le quittent volontiers pour retourner à leur distribution prétendue naturelle et s'y livrer aux plus étranges distractions.

Ainsi M. Molinari reproche à M. Proudhon d'avoir oublié que les emprunteurs français bénéficiaient de l'emploi *des capitaux bâlois*. M. Proudhon y avait sans doute songé, mais il a eu de bonnes raisons pour ne pas en parler. Ces bénéfices, surtout dans les opérations agricoles, étant surchargés d'un intérêt constant, invariable, rigoureusement annuel, tandis qu'eux-mêmes sont variables, peu susceptibles d'accroissement, et tout au contraire exposés à de fortes diminutions, le plus pur, le plus net des produits du travail va au prêteur. Celui-ci ne court aucun risque, s'il a bonne hypothèque ; les risques sont pour l'emprunteur seul, pour le travailleur qui peut se tromper, qui peut être trompé par les accidents imprévus, etc. C'est là un vice de répartition : M. de Molinari n'en a pas le moindre soupçon.

Quand un pays emprunte à des citoyens étrangers, au lieu d'emprunter à ses propres citoyens, que se produit-il ? un effet très mauvais, un effet d'*absentéisme*. Supposez une province entière, l'Alsace par exemple, possédée par les Suisses et les Anglais, soit directement comme propriétaires, soit indirectement comme créanciers hypothécaires, elle sera obligée de prélever sur sa production une part énorme, le quart ou même le tiers pour payer ses 4 et 5% d'intérêt, et de faire consommer à l'étranger et par l'étranger ce quart ou ce tiers, au grand détriment de ses propres producteurs.

Pourquoi ce résultat ne choque-t-il pas les économistes ? Par une raison toute simple, c'est qu'il est analogue, c'est qu'il est identique à celui qui se produit dans tout le champ industriel, où les fruits du travail n'appartiennent pas au travailleur, ne sont pas consommés par le travailleur, mais sont absorbés par le capital. Les économistes ne reconnaissent de droit qu'au capital, ils n'en reconnaissent pas au travail : « le capital prêté rend des services, il faut qu'on lui paie le prix de ces services. » Très bien, nous sommes les premiers à en convenir, mais le travail ne rend-il aucun service ? que serait le capital s'il n'était vivifié par le travail ? Pour fructifier, pour rapporter intérêt, n'a-t-il pas encore plus besoin du travail que le travail n'a besoin du capital ? Eh bien ! de quelle manière paie-t-on au travail ses services ? En faisant au capital une part de lion, en ne laissant au travail qu'une part minime, qu'une part dérisoire, qu'un salaire — nous parlons ici de la grande majorité des travailleurs et non pas de quelques exceptions mieux partagées —, de telle sorte que le capital a tous les profits, et le travail

n'a que son salaire, n'a que l'huile strictement nécessaire pour entretenir la vie, le souffle du travailleur.

On pourrait donc dire jusqu'à un certain point que l'*absentéisme* est le cancer rongeur de tout le système industriel. Car ce mot peut ne pas s'appliquer seulement à l'appropriation au profit d'étrangers et à la consommation faite par ceux-ci hors du pays producteur, des fruits du pays possédé par eux, mais il peut s'étendre à cette appropriation, à cette consommation des produits industriels, toute au profit des capitalistes et des chefs de l'industrie, toute au détriment, toute à l'exclusion de la masse des travailleurs qui ont coopéré à la production de la manière la plus constante, la plus dure et souvent la plus périlleuse.

Le mot *tribut* qualifie aussi très bien le fait, et M. de Molinari a tort de s'insurger contre lui. Quand le travailleur livre à son commanditaire une portion des bénéfices, il lui paie réellement un tribut, car outre la part légitime due aux services rendus par le capital, il paie à ce capital une part excédante qui n'est pas légitime, et qui n'est due, qui n'est stipulée que par suite des faussemens de la loi des proportionnalités, faussemens dus à l'incohérence et à la désorganisation sociale, qui font travailler la masse des hommes au profit et pour les jouissances d'un petit nombre de familles favorisées par le hasard de la naissance ou des événements.

Pour en revenir à notre point de départ, nous dirons donc qu'il ne peut être en aucune façon avantageux pour un pays de demeurer constamment vis-à-vis d'un autre pays dans la position du travailleur vis-à-vis du capitaliste, de l'exploité vis-à-vis de l'exploitant.

« Plût à Dieu, dit M. de Molinari, que la France payât à l'étranger beaucoup de tributs de cette nature ! » Nous ne saurions partager cet heureux optimisme, cette béate indifférence sur la répartition. C'est en général une mauvaise condition que d'être toujours emprunteur, car à la longue le prêt dévore celui qui le sollicite : c'est un serpent qu'il réchauffe dans son sein. Il ne faut que vingt ans à 5% ($5 \times 20 = 400$), il ne faut que 25 ans à 4% ($4 \times 25 = 100$) pour que le prêteur reçoive de son emprunteur sous le nom d'intérêts une somme égale au capital prêté. Cette charge invariable, quand le produit est variable, écrasera le débiteur. Que celui qui reçoit ce tribut s'appelle prêteur, commanditaire, propriétaire, c'est en définitive sur le travail que ce tribut pèse en entier, c'est du produit le plus pur du travail qu'il se compose ; vice plus intime encore de la répartition que ne soupçonne aucunement l'économie politique, puisqu'elle forme ce vœu imprudent de voir augmenter le tribut payé par les emprunteurs français aux prêteurs étrangers. Eh ! n'avons-nous pas vu les capitaux anglais venir nous aider, nous commanditer dans nos chemins de fer ? Qu'en est-il résulté ? Ils se sont promptement retirés, emportant avec eux une prime d'une centaine de millions.

Est-ce à dire qu'il faille couper toute communication entre les peuples ? Nous espérons que l'on ne nous prêtera point de telles pensées. Socialisez le crédit, qui est aujourd'hui dérivé tout entier au profit des particuliers, même quand il découle de l'État, comme dans les emprunts et les grandes entreprises de chemins de fer, socialisez la propriété, tout en la conservant individuelle, en un mot organisez, et vous obtiendrez une meilleure, une équitable répartition. Voulez-vous toujours au contraire une répartition inique ?... alors laissez faire, laissez passer.

E. B.

V. — Une inspiration : l'anarchisme de Proudhon

Il est intéressant de noter quelques-unes des conceptions originales de Proudhon sur les fondements de la société présente et future, et de les mettre en parallèle avec le thème de la production de la sécurité qui placera Molinari sur le devant de la scène quelques mois à peine après la publication de la recension critique que nous avons lu.

Dans son mémoire sur la propriété de 1840, Proudhon avait déjà noté sa préférence pour une conception radicalement différente du rapport entre le peuple et le pouvoir, où les hommes seraient tous vis-à-vis des autres des « associés », et il s'enorgueillissait d'opérer avec cette définition un véritablement « renversement des idées reçues ». ¹

Dès avant la révolution de 1848, l'une des grandes questions qui agitèrent le camp socialiste fut celle de savoir si, après la réforme des conditions et structures économiques de la société de marché, le pouvoir de l'État s'éteindrait, s'il se transformerait, ou s'il se verrait simplement doté de plus amples prérogatives. La confrontation entre une doctrine étatiste, représentée notamment par Louis Blanc, et une intuition anarchiste, avec Proudhon, n'avait pas son pendant exact dans le camp libéral, où les bornes de l'action de l'État étaient débattues, mais où on s'entendait sur un cadre commun, excluant une disparition de l'État.

Si le texte de la production de la sécurité, de Molinari, ne découlait pas d'une inspiration véritablement originale, il a peut-être été suscité par des lectures. Nous rappellerons, en temps voulu, les aperçus de quelques-uns des précurseurs de Molinari, notamment au XVIII^e siècle : ici nous voulons présenter au dossier le cas de Proudhon, et faire lire le passage suivant, qui se trouve dans le livre des *Contradictions économiques* :

« Le socialisme, plus ignorant mille fois que l'économie politique, n'a pas vu qu'en faisant rentrer dans l'État les autres catégories du travail, par cela seul il changeait les producteurs en improductifs ; il n'a pas compris que les services publics, précisément parce qu'ils sont publics, ou exécutés par l'État, coûtent fort au-delà de ce qu'ils valent ; que la tendance de la société doit être d'en diminuer incessamment le nombre ; et que bien loin de subordonner la liberté individuelle à l'État, c'est l'État, la communauté, qu'il faut soumettre à la liberté individuelle. » ²

¹ *Qu'est-ce que la propriété*, 1840 ; *Œuvres complètes de P.-J. Proudhon*, Paris, 1926, volume IV, p. 340

² *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, Paris, Guillaumin, 1846, volume II, p. 376



Gérard Minart, *Benjamin constant, économiste*, Paris, L'Harmattan, 2019

Par Benoît Malbranque

Nous n'avons pas à expliquer pourquoi l'un des pivots intellectuels du fameux groupe de Coppel devait nous intéresser, et de même il ne faut pas beaucoup d'efforts à Gérard Minart pour faire comprendre les raisons qui ont fait qu'après avoir étudié tour à tour Jean-Baptiste Say ou Turgot, il ait accordé son attention à Benjamin Constant. Les uns procèdent des autres en droite lignée. Mais comme le titre l'indique, il ne s'agit pas d'un énième examen de sa pensée politique ou de sa vie, publique et privée, pour le moins tumultueuse. Ces aspects sont toujours intéressants, du moins il est certain qu'ils intéressent. Toutefois pour juger de la valeur d'un

penseur, mieux vaut l'examen d'un pan négligé de son œuvre : et l'économie politique de Constant avait longtemps été passé sous silence.

Ce ne fut certainement pas sans raison et, quoique je lui reconnaisse bien des mérites, en tant qu'économiste Benjamin Constant n'avait pas forcément de quoi marquer la postérité. Il a travaillé les questions économiques avec sérieux et intérêt, à une époque où cette science elle-même était à peine naissante ; et si ses réalisations nous déçoivent, il ne faut pas oublier le milieu d'où elles proviennent et les noms des théoriciens concurrents. Gérard Minart rappelle fréquemment que Constant écrit telle ou telle chose « sans être un économiste professionnel » (p. 61), ou « quoique non économiste de vocation » (p. 109), mais qui l'est à l'époque ? Peu de gens. Et les économistes soi-disant professionnels de cette époque, que valent-ils ? Quelle est la valeur des contributions économiques des autres auteurs qui publient sur la question à la même période ? Plusieurs noms surnagent, mais le courant d'idée n'est peut-être pas aussi brillant qu'on se l'imagine.

À l'examen de la pensée économique de Benjamin Constant, se pose une grande question : Constant économiste a-t-il écrit autres choses que des banalités ? Y a-t-il chez lui du neuf ? Propriété privée, libre-échange, État régalien, fiscalité douce, laissez-faire, paix et fraternité entre les hommes : toute cela sonne merveilleusement à nos oreilles, mais après Turgot, Smith ou Jean-Baptiste Say, n'est-ce pas déjà, en 1820, des lieux communs ? N'y aurait-il donc pas une seule idée neuve chez lui ? Je dois avouer que je n'en ai pas trouvé, et que Gérard Minart, qui ne se pose pas la question directement, n'en revendique pas non plus.

Pour preuve de son originalité, on pourrait citer son insistance sur les bornes constitutionnelles, qui rappelle celle manifestée par Ron Paul. (voir les extraits de

Benjamin Constant,
économiste

Pour un libéralisme économique
qui concilie efficacité et justice

L'Harmattan

Constant cités par Minart p. 90, 101, 109) En cela toutefois, Constant n'est pas complètement original : la Révolution avait déjà épuisé la matière. D'ailleurs le propos ne relève pas de l'économie proprement dit.

Un point plus strictement économique mériterait d'être souligné ; je m'empresse de l'indiquer car je ne l'ai pas trouvé mentionné dans l'ouvrage de Gérard Minart. Dans les années 1840, Frédéric Bastiat a prouvé avec une telle évidence que défendre la liberté en général impliquait de défendre le libre-échange intégral, qu'on s'imagine rétrospectivement que tous les libéraux de la première moitié du XIX^e siècle défendaient le libre-échange contre le protectionnisme. Or la période durant laquelle Benjamin Constant a œuvré fut marquée par une espèce de flottement, qu'on se représente difficilement de nos jours, sur la question du libre-échange. Même Jean-Baptiste Say, dans les premières éditions de son *Traité d'économie politique*, laissait la porte ouverte pour une politique protectionniste douce. Le libre-échange radical, qui sera porté plus tard par Bastiat, Molinari et leurs amis, n'avait encore que très peu de défenseurs vers 1820 : Benjamin Constant eu le mérite d'en être.

Encore une fois, ce n'est pas là une originalité, car le libre-échange radical ne date pas de cette époque. Cependant reconnaître un mérite de Constant, par comparaison à son époque, permet de redorer son blason et de fournir cette conclusion que je propose : à savoir que *parmi les libéraux non-originaux, Benjamin Constant reste l'un des tout meilleurs.*

Une autre question que Gérard Minart n'adresse pas, quoiqu'elle me paraisse naturelle et importante, est celle-ci : Pourquoi Constant fut-il rejeté et passé sous silence par ses cousins de la Restauration, les économistes du réseau Guillaumin ? À cela, on pourrait imaginer bien des causes, que je me bornerai à mentionner. Est-ce à cause de sa vie privée ? On sait qu'il a défrayé la chronique. Est-ce à cause de ses choix politiques et de ses revirements tactiques ? Dans une recension critique des *Principes de politique* (dans le *Censeur*, VII, 1815), Charles Comte lui assène de telles critiques. Enfin serait-ce à cause du fait que les écrits de Constant n'étaient pas tous disponibles à cette époque ?

Gérard Minart n'est pas aussi sensible que nous à l'influence des revirements politiques de Benjamin Constant et il défend la fidélité de pensée de celui qu'on a toujours surnommé « Constant l'inconstant ». Il rappelle les mots célèbres : « J'ai défendu quarante ans le même principe, liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique : et par liberté, j'entends le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité », mots qu'un auteur qui n'aurait rien à se reprocher n'aurait toutefois jamais prononcé.

Je regrette que Gérard Minart, brillant dans l'exposé de la doctrine, méthodique et sûr dans l'explication des grands thèmes de la pensée économique de Constant, recule devant la confrontation avec de plus épineuses problématiques. Même dans son exposé biographique, il semble se complaire à un examen des faits.

Un mot, d'ailleurs, sur cet exposé biographique. Gérard Minart a ajouté à son livre une biographie commentée de Benjamin Constant, car il prétend qu'elle éclaire son œuvre. Je suis d'accord, mais le morceau où il en donne la raison est assez critiquable ; il dit : « Autant on peut consacrer de longues pages à l'analyse de *la Richesse des nations* d'Adam Smith sans rien connaître de la vie de l'auteur hormis sa date de naissance, autant il est impossible de procéder de même avec des personnages comme Benjamin Constant » (p.15) — Je crois que le séjour de Smith en France et sa

liaison avec les physiocrates français mérite d'être bien examinée pour comprendre la portée de la *Richesse des nations*. Quand on lit chez le marquis de Mirabeau, à la parution de la *Richesse des nations* : « J'ai ouï parler du livre de Smith. Je crois que nous l'avons un peu aidé » (Lettre à Sacconay, 19 août 1776), il est crucial de délibérer sur la part de vanité provençale ou de fausse modestie de l'auteur, pour fixer l'originalité de la *Richesse des Nations* ; et dans ce but il faut mobiliser autant que possible la biographie. Dans le cas de Constant, il est certain que la même démarche s'impose, naturellement, pour comprendre l'œuvre, quoique s'il a souvent publié des textes sous la pression des événements, il les a composés pour la plupart auparavant, dans la retraite. Surtout, l'étude de la biographie doit se faire avec des yeux critiques, le biographe doit entreprendre le procès de l'auteur qu'il étudie, même s'il l'admire, et d'autant plus s'il l'admire. C'est la marque des plus grands noms de la pensée que de briller encore après avoir été secoué et critiqué de fond en comble.

